

RAPPORT FINANCIER 2003

LE TRANSPORT EN COMMUN, UN SERVICE ESSENTIEL



TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	3
REMERCIEMENTS	4
FAITS SAILLANTS	5
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	6
ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS	7
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	15
ÉTATS FINANCIERS	
État des activités financières	18
État des activités d'investissement	19
Bilan	20
État du surplus accumulé	21
État des fonds réservés	22
État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme	23
État de l'évolution de la situation financière	24
Notes complémentaires	25
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
État des activités financières redressé	39
Revenus par nature	40
Dépenses par nature	41
Dépenses par fonction	42
Analyse des projets en cours	44
Dette à long terme	46
Endettement total net à long terme	49
Échéance de la dette à long terme	50
Montants à pourvoir dans le futur	51
RATIOS FINANCIERS	
Revenus autonomes	54
Pourcentage des revenus affecté au service de dette	55
Couverture des intérêts	56
Fonds de roulement et liquidité	57
Endettement à long terme	58
Pourcentage d'endettement total net	59
Loyer annuel de la dette à long terme total en pourcentage	60

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^c Claude Dauphin

Président
Conseiller de la Ville de Montréal
Président – Arrondissement de Lachine

Monsieur Marvin Rotrand

Vice-président
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement de Côte-des-Neiges/
Notre-Dame-de-Grâce

Monsieur Jacques Cardinal

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Président – Arrondissement de l'Île-Bizard
Sainte-Geneviève - Sainte-Anne-de-Bellevue

Monsieur Bernard Blanchet

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement de Lachine

Monsieur Pierre Lapointe

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement d'Achatsic-Cartierville

Madame Yvette Bissonnet

Membre
Conseillère de la Ville de Montréal
Arrondissement de Saint-Léonard

Monsieur Dominic Perri

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement de Saint-Léonard

Madame Brenda Paris

Membre
Représentante des usagers
du transport en commun

Madame Marie Turcotte

Membre
Représentante des usagers
du transport adapté

MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Monsieur Jacques Cardinal

Président

Conseiller de la Ville de Montréal

Président – Arrondissement de l’Île-Bizard

Sainte-Geneviève - Sainte-Anne-de-Bellevue

Monsieur Pierre Lapointe

Vice-président

Conseiller de la Ville de Montréal

Arrondissement d’Ahuntsic-Cartierville

Monsieur Pierre Vandelac, CGA

Directeur général

Société de transport de Montréal

Monsieur Michel Bélanger, FCA

Membre externe

Conseiller en gestion financière

Monsieur Robert Desforges, CA, Adm. A

Membre externe

Desforges, Germain, Gendron, CA

REMERCIEMENTS

L'élaboration du rapport financier 2003 est le fruit du travail d'un grand nombre d'employés de la direction exécutive Finances et approvisionnement.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui y ont contribué, tout particulièrement la Section - *comptabilité financière relevant de la Division - gestion financière*.

Chef de division

Luc Tremblay, CA

Chef de section

Angèle Dubé, CA

Conseillère corporative

Nicole Racine, CA

Conseillers

Christian Roy, CA

Carmelle Venne

Analystes

Jean-Claude Joseph, CGA

Diane Proulx, CMA

Martin Choinière, CMA

Techniciens

Danielle Lavoie

Alain Bouchard

Secrétaire

Linda St-Amour



Francine Gauthier, CA

Trésorière et directrice exécutive

Finances et approvisionnement

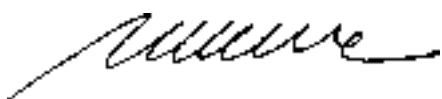
DES DÉCISIONS QUI TARDENT À VENIR

Il nous fait plaisir de vous présenter le rapport financier 2003 de la Société de transport de Montréal (STM) qui affiche un surplus de 303 000 \$. Lors de la préparation de notre budget 2003, nous comptions sur la mise en place de certaines recommandations du rapport Bernard afin de combler un manque à gagner de 15 millions \$. Comme cela ne s'est pas concrétisé, le conseil d'administration s'est vu dans l'obligation de prendre des décisions déchirantes, soit d'augmenter pour une deuxième fois dans l'année les tarifs, de réduire ou de reporter des dépenses d'exploitation et d'investissement et de demander à la Ville de Montréal une aide additionnelle de 6 millions \$.

L'année 2003 a été marquée par le renouvellement des conventions collectives. Malgré quelques périodes de turbulence que nous n'avons pas pu éviter, 97 % des employés ont vu leur convention collective renouvelée. Nous avons réussi à signer des ententes de quatre ans, une première à la STM. Ainsi, nous pourrions nous consacrer entièrement à la réalisation de notre plan d'affaires 2004-2008 que nous avons déposé à la fin de l'année.

L'exercice 2003 a aussi été déterminant pour le dossier vente et perception. En effet, au nom des six autorités organisatrices de transport participantes, la STM a procédé, en juillet dernier, à l'octroi de deux contrats visant à remplacer les anciens systèmes par des technologies modernes supportant la carte à puce. Ce projet d'environ 133 millions \$ pour la STM sera implanté en 2006 et permettra, entre autres, de simplifier les processus d'achat et d'utilisation des titres de transport et d'accroître la performance financière et les contrôles.

Malgré l'espoir que nous fondions, la problématique du financement n'a pas été réglée en 2003. Cette situation est inquiétante car nos infrastructures vieillissent et ont absolument besoin d'être renouvelées. Le métro a 37 ans et la majorité de ses équipements et de son matériel roulant ont dépassé ou sont sur le point de dépasser leur durée de vie utile. Pour assurer la fiabilité et la qualité des services, nous évaluons à près de 3 milliards \$ les investissements qu'il faudra faire dans notre réseau au cours des dix prochaines années. Il est clair que la STM ne peut assumer seule ces investissements collectifs. Sans nouveau cadre financier et sans l'appui indéfectible de ses partenaires, elle ne parviendra pas à remplir ses obligations et à soutenir son achalandage. Il est impératif que des décisions en faveur du transport en commun soient prises rapidement et ce, dans l'intérêt de la clientèle et de la collectivité.



Pierre Vandelac, CGA
Directeur général



Francine Gauthier, CA
Trésorière et directrice exécutive
Finances et approvisionnement

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En vertu de l'article 136 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L. R. Q. Chapitre S-30.01), le rapport financier de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2003 a été préparé par la trésorière et directrice exécutive Finances et approvisionnement et a été déposé au conseil d'administration de la Société le 30 mars 2004.

Les états financiers, présentés dans ce rapport, ont été dressés en tenant compte de la Loi constitutive de la Société et ce, conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le *Manuel de présentation de l'information financière municipale au Québec*, publié par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers.

Les états financiers et toute l'information figurant dans le présent rapport financier sont la responsabilité de la Société. La Société s'est également assurée de la concordance entre les états financiers et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier.

Les états financiers contiennent certains montants fondés sur l'utilisation du jugement professionnel, d'estimations et dont la présentation découle d'une appréciation de leur importance relative. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants.

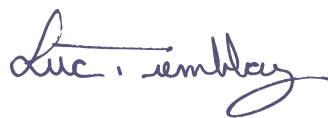
La Société maintient des systèmes de contrôle interne comptables et administratifs de qualité. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, que les politiques de l'entreprise sont suivies, que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées et que l'actif de la Société est bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur externe de la Société dont les services ont été retenus par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification et par le vérificateur général de la Ville de Montréal.



Francine Gauthier, CA
Trésorière et directrice exécutive
Finances et approvisionnement



Luc Tremblay, CA
Chef de division par intérim
Gestion financière

ANALYSE DES ÉCARTS ET ÉVALUATION DES TENDANCES

Pour l'exercice financier 2003, la STM a enregistré des revenus de 761,6 M \$. Les dépenses, quant à elles, se sont élevées à 757,2 M \$. Le surplus des activités financières avant affectations de l'année fut donc de 4,4 M \$. Les affectations, constituées du report du surplus accumulé de l'année précédente et de la contribution aux fonds réservés, se sont chiffrées à 4,1 M \$ pour ainsi dégager un surplus de l'exercice 2003 de 0,3 M \$.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

(en millions de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Revenus	786,4	761,6	719,7
Dépenses	(710,1)	(693,7)	(650,7)
Autres activités financières	(79,9)	(63,5)	(34,0)
Surplus avant affectations	(3,6)	4,4	35,0
Affectations	3,6	(4,1)	(22,2)
Surplus	—	0,3	12,8

BUDGET RÉVISÉ

Afin d'équilibrer son budget 2003, suite à la non-réalisation des autres sources de revenus escomptées, la STM a dû hausser ses tarifs à deux reprises (revenus additionnels de 6,0 M \$ escomptés). La Ville de Montréal, quant à elle, a revu sa contribution à la hausse de 14,0 M \$, soit 6,0 M \$ pour combler le manque à gagner sur la non-réalisation des autres sources de revenus et 8,0 M \$ pour couvrir l'impact des nouvelles conventions collectives. Afin de faire refléter ces décisions, la STM a révisé le budget adopté en novembre 2002 qui s'élevait à 764,6 M \$ pour le fixer à 772,6 M \$.

De plus, pour se conformer à la présentation de l'information financière édictée par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, le budget 2003 de la STM passe à 786,4 M \$, soit une augmentation de 13,8 M \$ représentant certaines opérations relatives aux activités d'investissement et de financement.

SOMMAIRE DES REVENUS

(en millions de dollars)

	BUDGET	2003	2002
REVENUS			
Voyageurs	337,6	334,8	321,8
Contribution de la Ville de Montréal	263,0	263,0	244,1
Subventions du gouvernement du Québec	74,3	70,8	65,4
Contributions régionales	61,9	64,4	64,2
Contribution du Réseau de transport de Longueuil	1,8	1,8	1,8
Autres revenus	20,0	16,8	14,8
	758,6	751,6	712,1
Revenus relatifs aux activités d'investissement provenant de tiers	22,7	3,5	1,8
Revenus de placements du fonds d'amortissement	5,1	6,5	5,8
	786,4	761,6	719,7

Les revenus affichent un écart défavorable de 24,8 M \$ par rapport au budget révisé. La majeure partie de cet écart, soit 19,2 M \$, provient des revenus relatifs aux activités d'investissement. En effet, des subventions au comptant relatives à des projets d'investissement prévues au budget n'ont pas été versées au cours de l'exercice car ces derniers ont été reportés. De plus, les revenus-voyageurs affichent un écart défavorable de 2,8 M \$ attribuable en partie à la grève des employés d'entretien du Syndicat du transport de Montréal (CSN). Enfin, les activités de nature commerciale de la STM présentées sous la rubrique « autres revenus » affichent des résultats inférieurs de 3,2 M \$ par rapport au budget.

Les revenus de 2003 présentent malgré tout une hausse de 41,9 M \$ par rapport aux revenus de 2002. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des revenus-voyageurs de 13,0 M \$, attribuable principalement aux hausses de tarifs ainsi qu'à l'augmentation de 18,9 M \$ de la contribution de la Ville de Montréal.

ANALYSE DES ÉCARTS ET ÉVALUATION DES TENDANCES

SOMMAIRE DES DÉPENSES

(en millions de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Service autobus et métro	623,9	618,2	578,1
Service de transport adapté	29,8	29,8	27,7
Intérêts et frais de financement	39,4	35,7	33,3
Dépenses imprévues	3,3	—	0,4
Maintien des actifs	13,7	10,0	11,2
	<u>710,1</u>	<u>693,7</u>	<u>650,7</u>

Une gestion financière axée sur l'équilibre budgétaire, combinée au report de certaines dépenses, a permis de dégager un écart favorable total de 16,4 M \$ au niveau des dépenses. Le report d'un financement prévu en 2003 et de faibles taux d'intérêts au cours de l'année ont permis de dégager un écart favorable de 3,7 M \$. La non-utilisation des dépenses imprévues a fait économiser 3,3 M \$. Enfin, le report en 2004 de certaines activités d'entretien prévues sous la rubrique « maintien des actifs », associé au resserrement des dépenses d'exploitation du « service autobus et métro », ont permis de dégager 9,4 M \$.

Les dépenses de 2003 démontrent une augmentation de 43,0 M \$ par rapport à 2002. La grande partie de cette augmentation, soit 40,1 M \$, provient du « service autobus et métro ». Les deux facteurs qui expliquent cette hausse sont la reprise des contributions aux Régimes de retraite de la STM ainsi que le coût des nouvelles conventions collectives.

SOMMAIRE DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

(en millions de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Remboursement de la dette à long terme	55,6	55,6	30,0
Transfert à l'état des activités d'investissement	24,3	7,9	4,0
	<u>79,9</u>	<u>63,5</u>	<u>34,0</u>

Les autres activités financières affichent un écart favorable de 16,4 M \$ résultant de la modification de l'échéancier de certains projets en cours d'année. Comparativement à 2002, les autres activités financières affichent une augmentation de 29,5 M \$ dont 25,6 M \$ s'explique par des remboursements plus élevés de la dette à long terme.

SOMMAIRE DES AFFECTATIONS

(en millions de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Surplus accumulé de l'année précédente affecté à l'exercice en cours	14,0	12,8	15,9
Fonds réservés			
Contribution aux fonds d'amortissement et de roulement	(54,2)	(59,2)	(49,4)
Utilisation du fonds d'amortissement	43,8	42,3	11,3
	<u>3,6</u>	<u>(4,1)</u>	<u>(22,2)</u>

Les affectations démontrent un écart budgétaire défavorable de 7,7 M \$ principalement causé par une contribution au fonds d'amortissement supérieure de 2,8 M \$ au montant prévu suite à des taux d'intérêt plus faibles que ceux escomptés. Par rapport à 2002, les affectations augmentent de 18,1 M \$, dont un montant de 8,9 M \$ est attribuable à l'augmentation de la contribution au fonds d'amortissement.

ANALYSE DES ÉCARTS ET ÉVALUATION DES TENDANCES

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Sources de financement	252,2	82,9	92,6
Dépenses d'investissement	(325,1)	(120,6)	(123,9)
Sous-financement de l'exercice	<u>(72,9)</u>	<u>(37,7)</u>	<u>(31,3)</u>

Au cours de l'exercice, la Société a reporté à 2004 le financement prévu au budget de certaines dépenses d'investissement. Cette décision a engendré un écart défavorable de 169,3 M \$ en terme de sources de financement. De plus, l'échéancier de réalisation de certains projets fut modifié en cours d'année générant un écart favorable de 204,5 M \$ par rapport au montant initialement prévu. Toutefois, au 31 décembre 2003, la Société était engagée pour un montant de 417,6 M \$ auprès de différents fournisseurs. Ainsi, le sous-financement de l'exercice s'élève à 37,7 M \$ soit 35,2 M \$ de moins que le budget prévu.

L'augmentation du sous-financement de 2003 par rapport à 2002 s'explique par un financement à long terme inférieur de 9,7 M \$ et des dépenses moindres de 3,3 M \$.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003

LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

(en millions de dollars)

	2003	2002
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	4,9	3,5
Placements affectés au fonds d'amortissement	39,2	32,9
Contribution de la Ville de Montréal à recevoir	8,0	—
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir	14,0	6,6
Contributions régionales à recevoir	29,8	24,8
Contribution du Réseau de transport de Longueuil à recevoir	0,9	0,9
Autres débiteurs	39,5	29,3
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	15,3	13,3
Tranche exigible des créances à long terme	45,2	13,0
	<u>196,8</u>	<u>124,3</u>
Immobilisations	997,6	951,5
Frais reportés	4,8	6,0
Placements affectés au fonds d'amortissement	99,4	94,4
Placements à long terme	0,5	—
Créances à long terme	167,2	202,0
	<u>1 466,3</u>	<u>1 378,2</u>

L'actif affiche une augmentation de 88,1 M \$ par rapport à 2002 dont la majeure partie, soit 72,5 M \$, se retrouve dans l'actif à court terme.

a) Placements affectés

Les placements affectés sont les placements des quinze fonds d'amortissement qui serviront à rembourser les dettes à long terme concernées. La portion apparaissant à court terme reflète le remboursement de la dette à long terme à même le fonds d'amortissement qui sera effectué au cours de l'exercice subséquent.

ANALYSE DES ÉCARTS ET ÉVALUATION DES TENDANCES

b) Autres débiteurs

Les autres débiteurs sont constitués des revenus régionaux à recevoir de 11,0 M \$, des versements pour accidents de travail à récupérer de 0,6 M \$ (incluant une provision de 1,2 M \$), des réclamations de taxes aux différents gouvernements de 1,1 M \$, des comptes-clients généraux de 12,8 M \$ (incluant une provision pour mauvaises créances de 1,0 M \$), d'un dépôt pour l'achat d'autobus de 10,0 M \$ (garanti par un cautionnement) ainsi que d'autres débiteurs totalisant 4,0 M \$.

c) Stocks de fournitures et de pièces de rechange

Les stocks sont composés principalement de pièces servant à l'entretien et à la réparation des équipements dont la Société dispose.

d) Immobilisations

Ce poste présente la valeur non amortie des immobilisations de la Société. La variation entre la valeur de 2002, soit 951,5 M \$, et celle de 2003, soit 997,6 M \$, s'explique par des acquisitions de 120,6 M \$ diminuées de l'amortissement de 74,5 M \$. Les immobilisations qui ont été disposées et radiées en 2003 étaient complètement amorties. Ces dispositions et radiations se sont élevées à 10,3 M \$.

Les principales acquisitions sont reliées à l'achat d'autobus pour un montant de 52,9 M \$ et aux coûts engendrés dans le cadre du programme de rénovation des équipements fixes du métro pour un montant de 36,9 M \$. À noter que la STM présente dans ses immobilisations les actifs liés au réseau initial et les prolongements du métro au coût non amorti de 255,1 M \$ alors que la dette correspondante se retrouve dans les états financiers de la Ville de Montréal.

e) Frais reportés

Ce poste est composé de licences informatiques acquises en 2002 et amorties en fonction de leur attribution aux utilisateurs sur une période maximale de cinq ans.

f) Placements à long terme

Au cours de l'exercice, la STM a créé deux nouvelles entités juridiques qui se retrouvent dans son périmètre comptable et qui sont présentées à son bilan à la valeur de consolidation. La création de ces entités vise le développement de nouvelles sources de revenus par le biais de ses activités commerciales.

Afin de limiter sa responsabilité face à ces nouvelles activités, la STM a acquis une participation de 99,99 % des parts en circulation de la Société en commandite Transgesco ainsi que 100 % des actions ordinaires de la société 9130-8593 Québec Inc. Cette dernière détient 0,01 % des parts résiduelles en circulation de la Société en commandite Transgesco. De plus, au 31 décembre 2003, la Société en commandite Transgesco détenait des placements dans deux autres sociétés, en partenariat avec des entreprises du secteur privé.

ANALYSE DES ÉCARTS ET ÉVALUATION DES TENDANCES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003

LES ÉLÉMENTS DU PASSIF

(en millions de dollars)

	2003	2002
PASSIF		
Emprunts temporaires	111,8	48,5
Créditeurs et frais courus	107,3	95,4
Versements exigibles sur la dette à long terme	134,5	55,6
	<u>353,6</u>	<u>199,5</u>
Dette à long terme	419,8	479,3
Subventions reportées	262,6	227,3
	<u>1 036,0</u>	<u>906,1</u>

Le passif affiche une augmentation de 129,9 M \$, soit une augmentation de 154,1 M \$ du passif à court terme et une diminution de 24,2 M \$ du passif à long terme. L'augmentation du passif à court terme est causée par l'accroissement des emprunts temporaires de 63,3 M \$ (tributaires du sous-financement des activités d'investissement qui atteint 86,3 M \$ au 31 décembre 2003) ainsi que par les versements exigibles sur la dette à long terme de 78,9 M \$.

a) Créditeurs et frais courus

Les créditeurs et frais courus sont constitués des fournisseurs et frais courus de 23,1 M \$, des salaires et charges sociales de 30,1 M \$, des congés de maladie à payer de 8,4 M \$, des vacances à payer de 23,3 M \$, des retenues sur contrats et dépôts de garantie de 1,1 M \$, des intérêts courus de 7,7 M \$ et des autres créditeurs de 13,6 M \$.

b) Dette à long terme

Au 31 décembre 2002, la dette à long terme s'élevait à 534,9 M \$. Au cours de l'année, la Société a procédé à une émission de 75,0 M \$ (nouveau financement). Le remboursement de la dette s'est chiffré à 55,6 M \$, soit 42,3 M \$ provenant du fonds d'amortissement et 13,3 M \$ provenant des activités financières. La dette à long terme au 31 décembre 2003 s'élève donc à 554,3 M \$.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003

LES ÉLÉMENTS DE L'AVOIR

(en millions de dollars)

	2003	2002
AVOIR		
Montants à pourvoir dans le futur	(21,3)	(24,0)
Surplus accumulé	0,3	12,8
Fonds réservés	58,1	79,0
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	393,1	404,3
	<u>430,2</u>	<u>472,1</u>

L'avoir affiche une diminution de 41,9 M \$ par rapport à 2002 attribuable à la diminution des fonds réservés de 20,9 M \$ et à la diminution du surplus accumulé de 12,5 M \$ qui a servi à équilibrer les dépenses de l'exercice.

a) Montants à pourvoir dans le futur

Les montants à pourvoir dans le futur représentent les sommes dues aux employés en terme de bénéfices de vacances et de congés de maladie suite à l'adoption de nouvelles règles comptables au 1^{er} janvier 2000. À chaque année, ces montants sont réduits des départs de l'exercice. Au 31 décembre 2003, les montants à pourvoir dans le futur sont en diminution de 2,7 M \$ par rapport à 2002. Cette diminution est causée par la réduction des bénéfices de vacances de 1,4 M \$ ainsi que par celle des congés de maladie de 1,3 M \$ suite à quelque 700 départs au cours de l'exercice 2003.

ANALYSE DES ÉCARTS ET ÉVALUATION DES TENDANCES

b) Fonds réservés

Les fonds réservés sont en diminution de 20,9 M \$ par rapport à 2002. Cette baisse s'explique principalement par l'accroissement du sous-financement des projets en cours de 37,5 M \$ et par l'augmentation des montants réservés aux fonds d'amortissement de 14,5 M \$.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
Dette à long terme	554,3	534,9	478,4	475,6	516,0
Montants accumulés au fonds d'amortissement	(141,8)	(127,3)	(91,4)	(82,4)	(75,6)
Montants à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme	(212,4)	(215,0)	(221,5)	(232,6)	(258,1)
Dépenses d'investissement à financer nettes de subventions	32,5	14,6	12,5	13,6	8,9
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME	<u>232,6</u>	<u>207,1</u>	<u>178,0</u>	<u>174,1</u>	<u>191,1</u>

L'endettement total net à long terme, en augmentation de 25,5 M \$ par rapport à 2002, est tributaire de l'accroissement de la dette à long terme de 19,4 M \$. Cet accroissement est cependant sous contrôle puisque la STM a augmenté les montants accumulés aux fonds d'amortissement de 14,5 M \$. Les dépenses d'investissement à financer nettes des subventions, quant à elles, se sont accrues de 17,9 M \$. Au 31 décembre 2003, 62 % des dépenses d'investissement à financer seront subventionnées.

RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cours normal des affaires, la STM est exposée à des risques et des incertitudes. Afin de bien les gérer, elle a procédé à l'identification de ces risques, de leur appréciation et de leur incidence potentielle sur ses activités futures et mis en place des stratégies afin de pallier ces risques.

Risque relié à la concentration des sources de revenus

Les opérations et les immobilisations de la STM sont financées en grande partie par les différents paliers de gouvernement. Toutefois, ce financement diminue d'année en année et traduit le manque de ressources financières des pouvoirs publics. De plus, les contributions municipales sont connues annuellement, ce qui rend l'élaboration du cadre financier plus difficile.

Afin de maintenir son offre de service intacte, la STM a dû procéder à plusieurs augmentations tarifaires au cours des dernières années (dont deux au cours de 2003). Le recours à cette stratégie afin de réduire la dépendance de la STM face aux deniers publics a toutefois des limites et présente des effets pervers. En effet, chaque augmentation de tarif a un impact direct sur l'achalandage. Toutefois, les tarifs de la Société sont parmi les moins élevés en Amérique du Nord.

Pour réduire ce risque, la STM a préparé un plan d'affaires sur cinq ans (2004-2008) visant à stabiliser la contribution de la Ville de Montréal et de ses autres partenaires ainsi qu'à augmenter ses revenus commerciaux durant cette période. Elle a donc constitué au cours de 2003 la filiale Société en commandite Transgesco. Le mandat de celle-ci sera de s'adjoindre des partenaires du secteur privé afin de développer son potentiel commercial et ainsi générer des revenus autonomes supplémentaires.

Risque de dépréciation et de remplacement des actifs

La majorité des équipements de la Société sont sur le point de dépasser leur vie utile. Malgré leur entretien périodique, il y a un risque potentiel que le vieillissement des actifs résulte en une incapacité de les maintenir opérationnels ou de les remplacer en temps requis.

Près de trois milliards de dollars devront être investis au cours des dix prochaines années afin d'acquérir de nouvelles voitures de métro, de remplacer le système désuet de vente et de perception, de rénover les stations de métro, les structures auxiliaires et le tunnel et de poursuivre le remplacement du parc d'autobus. Pour ce faire, la STM prépare à chaque année un plan triennal d'immobilisations (PTI) qui prévoit sur trois ans les dépenses d'investissement et leurs effets sur les années suivantes.

Pour financer ces investissements, le ministère des Transports du Québec, via son programme d'aide au transport en commun, rembourse une partie du service de dette qui en découle. L'importance des sommes en jeu nécessitera toutefois une injection de fonds supplémentaires des divers paliers de gouvernement. Depuis plusieurs années, la Société défend l'importance d'accroître les sources de financement afin de maintenir en bon état son patrimoine et d'améliorer ses services.

Risque d'exploitation

La STM exploite un parc de 1 600 autobus consommant 44,8 millions de litres de diesel par année pour un coût annuel de 22,7 millions \$. Dans le but de se protéger des risques de fluctuation du prix du diesel sur le marché, la Société négocie des ententes avec les institutions financières afin de payer un prix fixe pour le diesel consommé. La dernière entente a pris fin le 30 novembre 2003 et visait 105 millions de litres de diesel.

L'acquisition d'autobus et de pièces de rechange représentent des sorties de fonds importantes pour la STM (187,4 millions \$ pour les cinq prochaines années). Afin de réduire ses coûts, la Société procède à des achats unifiés avec les autres sociétés de transport regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec.

Risque de financement

Dans le cours normal des affaires, la STM est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt. Afin de gérer ce risque, la STM répartit de façon optimale les échéances de ses dettes. Afin d'étaler dans le temps les sorties de fonds attribuables au remboursement de sa dette à long terme, la STM verse annuellement des sommes dans un fonds d'amortissement (50,4 millions \$ en 2003). Au 31 décembre 2003, ce fonds s'élève à 141,9 millions \$. Ces sommes sont investies dans des placements sans risque et le rendement réalisé permet de réduire le service de dette future de la Société. Le fonds d'amortissement a généré 6,5 millions \$ de revenus en 2003.

RISQUES ET INCERTITUDES

Incertitude relative aux estimations utilisées pour dresser les états financiers

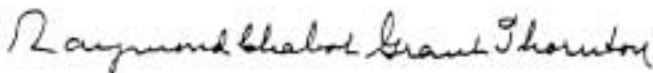
Pour dresser ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, la direction de la Société a procédé à des estimations et posé des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir.

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Nous avons vérifié le bilan de Société de transport de Montréal au 31 décembre 2003 ainsi que les états des activités financières, des activités d'investissement, du surplus accumulé, des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2003, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.



Raymond Chabot Grant Thornton
Société en nom collectif

Montréal
Le 9 mars 2004



Michel Doyon, CA
Vérificateur général de la Ville de Montréal

Montréal
Le 9 mars 2004



ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers de dollars)

	NOTE	BUDGET (note 3)	2003	2002
REVENUS				
Voyageurs	4	337 571	334 771	321 871
Contribution de la Ville de Montréal		263 000	263 000	244 100
Subventions du gouvernement du Québec	5	74 307	70 766	65 388
Contributions régionales	6	61 930	64 424	64 170
Contribution du Réseau de transport de Longueuil	7	1 803	1 803	1 761
Autres revenus	8	19 989	16 858	14 839
		758 600	751 622	712 129
Revenus relatifs aux activités d'investissement provenant de tiers	11	22 670	3 472	1 762
Revenus de placements du fonds d'amortissement		5 179	6 468	5 772
		786 449	761 562	719 663
DÉPENSES				
Service autobus et métro		623 971	618 180	578 094
Service de transport adapté		29 784	29 836	27 689
Intérêts et frais de financement	9	39 372	35 658	33 295
Dépenses imprévues		3 296	36	404
Maintien des actifs		13 689	9 966	11 174
		710 112	693 676	650 656
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Remboursement de la dette à long terme	10	55 574	55 574	29 959
Transfert à l'état des activités d'investissement	11	24 343	7 943	4 055
		79 917	63 517	34 014
		790 029	757 193	684 670
SURPLUS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS				
		(3 580)	4 369	34 993
AFFECTATIONS				
Surplus accumulé de l'année précédente affecté à l'exercice en cours		14 000	12 815	15 962
Fonds réservés				
Contribution aux fonds d'amortissement et de roulement		(54 201)	(59 211)	(49 390)
Utilisation du fonds d'amortissement		43 781	42 330	11 250
		(10 420)	(16 881)	(38 140)
SURPLUS DE L'EXERCICE				
		—	303	12 815
Engagements (note 23)				
Éventualités (note 25)				

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers de dollars)

	NOTE	BUDGET	2003	2002
SOURCES DE FINANCEMENT				
Emprunt à long terme émis		226 450	75 000	86 470
Transfert des activités financières	11	24 343	7 943	4 055
Fonds de roulement		1 400	—	2 117
		<u>252 193</u>	<u>82 943</u>	<u>92 642</u>
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
Immeubles		31 322	438	227
Réseau initial et les prolongements du métro		—	44	—
Améliorations aux infrastructures du métro		1 272	9 515	5 205
Améliorations aux infrastructures locales		10 065	—	—
Matériel roulant - autobus		80 602	63 685	45 295
Matériel roulant - minibus		2 617	1 312	1 218
Matériel roulant - autres		2 107	1 470	1 668
Équipement de bureau et logiciels		19 162	7 387	5 736
Machinerie, outillage et équipement		296	808	330
Immobilisations en cours		177 613	35 967	64 288
		<u>325 056</u>	<u>^(b)120 626</u>	<u>123 967</u>
SOUS-FINANCEMENT DE L'EXERCICE ^(a)		<u>(72 863)</u>	<u>(37 683)</u>	<u>(31 325)</u>

(a) Le sous-financement de l'exercice est reporté à l'état des fonds réservés.

(b) La Société s'est engagée pour un montant de 417 600 000 \$ auprès de différents fournisseurs au 31 décembre 2003.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers de dollars)

	NOTE	2003	2002
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse		4 912	3 516
Placements affectés au fonds d'amortissement	12	39 206	32 908
Contribution de la Ville de Montréal à recevoir		8 000	—
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir	13	14 016	6 585
Contributions régionales à recevoir		29 765	24 820
Contribution du Réseau de transport de Longueuil à recevoir		901	901
Autres débiteurs	14	39 523	29 295
Stocks de fournitures et de pièces de rechange		15 300	13 249
Tranche exigible des créances à long terme	18	45 233	13 012
		196 856	124 286
Immobilisations	15	997 597	951 492
Frais reportés	16	4 796	5 995
Placements affectés au fonds d'amortissement	12	99 352	94 414
Placements à long terme	17	486	—
Créances à long terme	18	167 175	202 000
		1 466 262	1 378 187
PASSIF ET AVOIR			
Passif à court terme			
Emprunts temporaires	19	111 837	48 557
Créditeurs et frais courus	20	107 313	95 367
Versements exigibles sur la dette à long terme	21	134 515	55 574
		353 665	199 498
Dette à long terme	21	419 824	479 339
Subventions reportées	15	262 550	227 281
		1 036 039	906 118
Avoir			
Montants à pourvoir dans le futur	22	(21 347)	(24 009)
Surplus accumulé		303	12 815
Fonds réservés		58 151	78 953
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme		393 116	404 310
		430 223	472 069
		1 466 262	1 378 187

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	12 815	15 962
Affectation aux activités financières	(12 815)	(15 962)
Surplus de l'exercice	303	12 815
Solde à la fin de l'exercice ^(a)	<u>303</u>	<u>12 815</u>

(a) Le surplus accumulé est réservé à l'exercice subséquent à titre de revenu.

ÉTAT DES FONDS RÉSERVÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers de dollars)

	2003				
	SOLDE AU DÉBUT	CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	UTILISATION AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES	CONTRIBUTION (UTILISATION) AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	SOLDE À LA FIN
Fonds d'amortissement	127 322	(a) 56 858	(42 330)	—	141 850
Fonds de roulement	93	2 353	—	—	2 446
Financement des projets en cours	(48 774)	—	—	(37 544)	(86 318)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	312	—	—	(b) (139)	173
	<u>78 953</u>	<u>59 211</u>	<u>(42 330)</u>	<u>(37 683)</u>	<u>58 151</u>

(en milliers de dollars)

	2002				
	SOLDE AU DÉBUT	CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	UTILISATION AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES	CONTRIBUTION (UTILISATION) AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	SOLDE À LA FIN
Fonds d'amortissement	91 392	(a) 47 180	(11 250)	—	127 322
Fonds de roulement	—	2 210	—	(2 117)	93
Financement des projets en cours	(17 449)	—	—	(31 325)	(48 774)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	312	—	—	—	312
	<u>74 255</u>	<u>49 390</u>	<u>(11 250)</u>	<u>(33 442)</u>	<u>78 953</u>

	2003	2002
(a) Contribution au fonds d'amortissement	50 390	41 408
Revenus de placements du fonds d'amortissement	6 468	5 772
	<u>56 858</u>	<u>47 180</u>

	2003	2002
(b) Soldes disponibles suite à la fermeture de règlements d'emprunt	81	—
Utilisation de soldes disponibles pour fins de financement	(220)	—
	<u>(139)</u>	<u>—</u>

ÉTAT DE L'INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	404 310	428 301
AJOUTER		
Acquisitions d'immobilisations	120 626	123 967
Émission de créances à long terme	37 367	34 498
Remboursement de la dette à long terme	55 574	29 959
Amortissement des subventions reportées	14 459	17 947
	<u>228 026</u>	<u>206 371</u>
DÉDUIRE		
Amortissement des immobilisations	74 521	68 430
Réduction des créances à long terme	39 971	40 964
Émission de dettes à long terme		
activités d'investissement	75 000	86 470
activités financières	—	660
Dette en cours de refinancement	—	(660)
Subventions reportées	37 367	34 498
Autres	12 361	—
	<u>239 220</u>	<u>230 362</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>393 116</u>	<u>404 310</u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers de dollars)

	2003	2002
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus de l'exercice	303	12 815
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités		
Affectation du surplus de l'exercice précédent	(12 815)	(15 962)
Quote-part de la perte de la société en commandite	19	—
Amortissement des frais reportés	1 199	—
Virement au fonds de roulement	2 353	2 210
	<u>(8 941)</u>	<u>(937)</u>
Éléments n'affectant pas le fonctionnement		
Transfert à l'état des activités d'investissement	4 471	2 293
Remboursement de la dette à long terme	13 244	18 709
Contribution au fonds d'amortissement	50 390	41 408
	<u>59 164</u>	<u>61 473</u>
Variation nette des éléments hors caisse		
Subventions et contributions à recevoir	(20 376)	4 768
Autres débiteurs	(10 228)	8 165
Financement à recevoir	—	660
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	(2 051)	(138)
Créditeurs et frais courus	11 946	3 906
Montants à pourvoir dans le futur	2 662	1 946
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	<u>41 117</u>	<u>80 780</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements affectés	(4 938)	(10 652)
Acquisitions de placement à long terme	(505)	—
Acquisitions d'immobilisations	(120 626)	(123 967)
Frais reportés	—	4 199
Liquidités utilisées des activités d'investissement	<u>(126 069)</u>	<u>(130 420)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de dette à long terme	75 000	86 470
Remboursement de la dette à long terme	(55 574)	(29 959)
Dépenses en immobilisations financées par un tiers	3 472	1 762
Revenus de placements du fonds d'amortissement	6 468	5 772
Liquidités provenant des activités de financement	<u>29 366</u>	<u>64 045</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(55 586)	14 405
SITUATION DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT	(12 133)	(26 538)
SITUATION DES LIQUIDITÉS À LA FIN	<u>(67 719)</u>	<u>(12 133)</u>

Les liquidités sont composées de l'encaisse, des placements affectés et des emprunts temporaires.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de transport de Montréal (ci-après la Société), est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L. R. Q. Chapitre S-30.01) et a pour responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun, principalement sur le territoire de l'île de Montréal.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes comptables

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le *Manuel de présentation de l'information financière municipale au Québec* publié par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

États financiers cumulés

Les états financiers de la Société sont présentés sur une base cumulative de façon à représenter l'ensemble de ses activités et transactions sans égard à sa structure comptable.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipalité au Québec, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Données budgétaires

Les données budgétaires relatives aux activités financières reflètent le budget 2003 adopté par le conseil d'administration de la Société en novembre 2002 et par le conseil municipal de la Ville de Montréal en décembre 2002 ainsi que l'entente prise avec la Ville de Montréal pour couvrir le coût des nouvelles conventions collectives. Les données budgétaires relatives aux activités d'investissement proviennent du programme triennal d'immobilisations 2003-2004-2005 adopté également par le conseil d'administration de la Société en novembre 2002 ainsi que par le conseil municipal de la Ville de Montréal en décembre 2002.

Revenus et dépenses

La Société utilise la méthode de la comptabilité d'exercice selon laquelle les revenus et les dépenses sont comptabilisés de façon brute à l'exercice au cours duquel ont lieu les transactions ou les faits. Les dépenses reliées aux Régimes de retraite des employés, quant à elles, sont enregistrées sur base de caisse.

Les dépenses présentées à l'état des activités financières se détaillent comme suit :

Le « service autobus et métro » comprend l'ensemble des activités relatives à l'exploitation et à l'entretien des réseaux des autobus et du métro ainsi que le support à ces activités. Les principales fonctions de support aux opérations sont : finances et approvisionnement, technologies de l'information, gestion du patrimoine, développement et gestion des affaires commerciales, ressources humaines, communications, planification et développement des réseaux, marketing et relations avec la clientèle, direction générale, vérification générale, secrétariat et affaires juridiques ainsi que la gestion des projets majeurs.

Le « service de transport adapté » regroupe l'ensemble des activités nécessaires à la planification et à la livraison du transport des personnes handicapées par minibus ou par taxi.

Les « intérêts et frais de financement » incluent les intérêts à long terme et à court terme, déduction faite des frais financiers à court terme qui sont imputés aux règlements d'emprunt.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Revenus et dépenses (suite)

Les « dépenses imprévues » reflètent les dépenses qui ne sont pas susceptibles de se répéter fréquemment au cours des prochains exercices, qui ne sont pas typiques des activités normales de l'entreprise et qui ne découlent pas de décisions ou d'appréciations de la direction.

Le « maintien des actifs » englobe les coûts du programme d'entretien périodique majeur qui vise à maintenir en bon état de marche les infrastructures de la Société.

Stocks de fournitures et de pièces de rechange

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Fonds réservés

Fonds d'amortissement

Ce fonds sert à accumuler des sommes pour rembourser certaines dettes à long terme.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement dont la limite a été établie à 7 000 000 \$ sert à l'acquisition de dépenses en immobilisations. Les sommes utilisées devront être remboursées sur une période maximale de 5 ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Terrains	40 ans
Immeubles	40 ans
Réseau initial et les prolongements du métro	40 et 100 ans
Améliorations aux infrastructures du métro	25, 40 et 100 ans
Infrastructures locales	20 et 40 ans
Infrastructures régionales	20 et 40 ans
Matériel roulant – autobus	16 ans
Matériel roulant – minibus	5 ans
Matériel roulant – autres	5 et 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement de bureau et logiciels	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	15 ans

La dépense d'amortissement n'est pas comptabilisée à l'état des activités financières. Cette dépense est présentée à l'état de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme.

Les subventions reportées sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. Les immobilisations sont amorties dès leur date de mise en service, sans égard à la date de fermeture du règlement d'emprunt.

Imputation du montant à pourvoir dans le futur aux activités financières

Le montant à pourvoir dans le futur pour les congés de maladie et les bénéfices de vacances accumulés avant le 1^{er} janvier 2000 est imputé à l'état des activités financières selon le plus élevé de l'amortissement linéaire sur une période de 20 ans du solde ou des déboursés annuels.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

État du coût des services municipaux

L'état du coût des services municipaux n'a pas été présenté puisqu'il n'apportait aucune information supplémentaire au lecteur.

3. BUDGET RÉVISÉ

La Société a modifié à la hausse son budget d'exploitation d'un montant de 8 000 000 \$ pour établir l'enveloppe révisée à 772 600 000 \$. Les changements suivants ont été apportés aux rubriques du budget :

<i>(en milliers de dollars)</i>	BUDGET ORIGINAL 2003	VARIATION	BUDGET RÉVISÉ 2003
REVENUS			
Voyageurs	331 571	6 000	337 571
Contribution de la Ville de Montréal	249 000	^(a) 14 000	263 000
Subventions du gouvernement du Québec	74 307	—	74 307
Contributions régionales	61 930	—	61 930
Contribution du Réseau de transport de Longueuil	1 803	—	1 803
Autres revenus	31 989	(12 000)	19 989
	750 600	8 000	758 600
Surplus accumulé de l'année précédente affecté à l'exercice en cours	14 000	—	14 000
	764 600	8 000	772 600
DÉPENSES	764 600	8 000	772 600

(a) La Ville de Montréal a augmenté sa contribution de 14 000 000 \$, soit 8 000 000 \$ pour couvrir l'impact des nouvelles conventions collectives et 6 000 000 \$ pour combler le manque à gagner sur le financement de 15 000 000 \$ qui devait provenir d'autres sources selon la révision du cadre financier proposé dans le budget 2003.

4. REVENUS VOYAGEURS

(en milliers de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Service autobus et métro	313 208	308 403	298 658
Service de transport adapté	1 393	1 352	1 251
Revenus régionaux ^(a)	22 970	25 016	21 962
	337 571	334 771	321 871

(a) Les revenus régionaux attribuables à la Société proviennent du partage de la vente des titres de transport métropolitain.

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Immobilisations ^(a)	51 127	48 337	43 868
Service de transport adapté ^(b)	23 180	22 429	21 310
Autres	—	—	210
	74 307	70 766	65 388

(a) Programme d'aide au transport en commun :

En vertu du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières, la Société est éligible à des subventions relatives aux dépenses admissibles (achat d'autobus, construction d'immeubles, rénovation des stations de métro, rénovation de voitures de métro et autres dépenses spécifiques) qu'elle a encourues au cours de l'exercice 2003 à des taux variant de 50 % à 75 %.

Ces subventions sont versées sous la forme d'une contribution au service de la dette ou d'un paiement au comptant, selon les modalités prévues au programme d'aide et aux ententes particulières.

(b) Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées :

En vertu des pouvoirs que confère au ministre des Transports le décret 1106-2002, la Société est éligible à une subvention pouvant atteindre un maximum de 75 % des coûts reconnus admissibles par le ministère des Transports.

6. CONTRIBUTIONS RÉGIONALES

(en milliers de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Reliée aux déplacements sur le réseau du métro ^(a)	44 850	46 842	42 085
Reliée aux déplacements sur les lignes d'autobus métropolitaines ^(a)	6 481	6 976	6 199
Reliée aux équipements et infrastructures ^(b)	1 870	1 446	1 562
	53 201	55 264	49 846
Financement de la dette – trains de banlieue ^(c)	8 729	9 160	14 324
	61 930	64 424	64 170

(a) Autobus et métro :

La Société reçoit de l'Agence métropolitaine de transport une aide pour les déplacements effectués sur le réseau de transport métropolitain par métro et par autobus.

(b) Équipements et infrastructures régionaux :

L'Agence doit acquérir de la Société les équipements et les infrastructures nécessaires au réseau de transport métropolitain par autobus. Au 31 décembre 2003, le contrat précisant la date et les modalités de transfert de ces actifs n'est pas signé. Malgré ce transfert de propriété éventuel, la Société demeure responsable du service de la dette afférent au financement de ces biens. Cependant, l'Agence rembourse à la Société les coûts d'exploitation de ceux-ci et le service de la dette, déduction faite de toute subvention gouvernementale.

(c) Trains de banlieue :

Depuis le 1^{er} janvier 1996, l'Agence succède aux droits et obligations de la Société à l'égard du réseau de trains de banlieue.

Le matériel roulant ferroviaire et tout autre actif relié à l'exploitation du réseau de trains de banlieue sont la propriété de l'Agence. Toutefois, la Société conserve la dette à long terme afférente à ces biens. L'Agence rembourse à la Société le capital et les intérêts, et est garante, en cas de défaut, du remboursement du service de la dette relatif aux trains de banlieue.

7. CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL

Le 27 mars 2002, le gouvernement du Québec a adopté le décret 404-2002 concernant l'établissement des conditions d'exploitation de la ligne de métro reliant les territoires de la Société de transport de Montréal et du Réseau de transport de Longueuil. La contribution du Réseau de transport de Longueuil est fixée à 1 802 598 \$ par année pour les exercices financiers 2001, 2002 et 2003. La contribution pour 2002 contient un ajustement de 41 000 \$ relatif à 2001.

8. AUTRES REVENUS

(en milliers de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Publicité	10 257	8 971	8 482
Location	3 261	3 493	3 147
Activités accessoires ^(a)	—	112	150
Quote-part de la perte de la Société en commandite	—	(19)	—
Autres	6 471	4 301	3 060
	19 989	16 858	14 839

	BUDGET	2003	2002
(a) Activités accessoires			
Prolongement du métro			
Revenus	—	5 911	3 914
Dépenses	—	(5 911)	(3 909)
	—	—	5
Autres projets			
Revenus	—	1 066	1 108
Dépenses	—	(954)	(963)
	—	112	145
Surplus	—	112	150

9. INTÉRÊTS ET FRAIS DE FINANCEMENT

(en milliers de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Intérêts sur la dette à long terme	38 372	34 680	32 761
Frais de financement			
à court terme	2 039	2 364	960
attribués aux règlements d'emprunt	(1 039)	(1 386)	(426)
	1 000	978	534
	39 372	35 658	33 295

10. REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Remboursement en capital			
à même les activités financières	13 244	13 244	18 709
à même le fonds d'amortissement	42 330	42 330	11 250
	55 574	55 574	29 959

11. TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	BUDGET	2003	2002
Dépenses en immobilisations financées par un tiers			
Remplacement d'un système d'exploitation	3 104	3 378	1 578
Projet fiabilité des autobus à plancher surbaissé	6 000	—	—
Relocalisation du complexe St-Denis	13 566	—	—
Disposition d'autobus	—	50	94
Rénovations des stations de métro	—	—	90
Transfert des actifs du métro selon les exigences légales	—	44	—
	22 670	3 472	1 762
Dépenses en immobilisations financées à même les revenus			
Service autobus et métro	—	3 078	677
Service de transport adapté	1 362	1 312	1 218
Maintien des actifs	311	81	398
	1 673	4 471	2 293
	24 343	7 943	4 055

12. PLACEMENTS AFFECTÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Encaisse	29 792	2 383
Obligations et coupons d'obligations, au coût non amorti (valeur marchande 109 967 \$, 126 279 \$ en 2002)	107 404	123 347
Intérêts à recevoir	1 362	1 592
	138 558	127 322
Portion à court terme	(39 206)	(32 908)
	99 352	94 414

13. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Immobilisations	3 655	2 596
Service de transport adapté	6 070	85
Autres	4 291	3 904
	14 016	6 585

14. AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Revenus régionaux à recevoir	11 013	10 086
Versements pour accidents de travail à récupérer	613	760
Réclamations de taxes aux gouvernements	1 135	922
Comptes clients généraux	12 847	6 975
Dépôt pour l'achat d'autobus	10 043	5 876
Autres	3 872	4 676
	39 523	29 295

15. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	2003			2002
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Terrains	7 352	5 950	1 402	1 483
Immeubles	144 096	63 090	81 006	83 730
Réseau initial et les prolongements du métro	1 436 629	1 181 507	255 122	271 967
Améliorations aux infrastructures du métro	200 854	43 084	157 770	153 263
Infrastructures locales	11 702	2 337	9 365	9 697
Infrastructures régionales	11 499	6 119	5 380	5 976
Matériel roulant - autobus	578 577	269 514	309 063	277 220
Matériel roulant - minibus	7 743	5 150	2 593	2 410
Matériel roulant - autres	29 855	20 542	9 313	11 142
Améliorations locatives	7 170	4 997	2 173	2 655
Équipement de bureau et logiciels	65 946	35 971	29 975	29 462
Machinerie, outillage et équipement	58 807	29 390	29 417	33 436
Immobilisations en cours	105 018	—	105 018	69 051
	2 665 248	1 667 651	997 597	951 492

	2003			2002
	SOLDE AU DÉBUT	VARIATION	SOLDE DE FIN	SOLDE DE FIN
Subventions reportées	227 281	35 269	262 550	227 281

16. FRAIS REPORTÉS

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Licences informatiques	<u>4 796</u>	<u>5 995</u>

Les licences informatiques sont portées aux activités financières au fur et à mesure de leur attribution aux utilisateurs sur une période maximale de 5 ans soit de 2003 à 2007.

17. PLACEMENTS À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Participation de 99,99 % des parts en circulation de la Société en commandite Transgesco, au coût d'acquisition	500	—
Quote-part de la perte nette de la Société en commandite Transgesco pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003	(19)	—
	<u>481</u>	<u>—</u>
1 000 actions ordinaires de 9130-8593 Québec Inc., commandité de la Société en commandite Transgesco représentant 100 % des actions émises au coût d'acquisition	5	—
	<u>486</u>	<u>—</u>

18. CRÉANCES À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme (note 21)		
Gouvernement du Québec	193 548	189 107
Agence métropolitaine de transport	18 860	25 905
	<u>212 408</u>	<u>215 012</u>
Tranche exigible des créances à long terme	(45 233)	(13 012)
	<u>167 175</u>	<u>202 000</u>

19. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Société dispose d'une autorisation d'emprunt pour ses dépenses d'exploitation courantes et celles effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt jusqu'à concurrence de 200 000 000 \$. Cette somme peut être empruntée, en tout ou en partie, au moyen de billets, acceptations bancaires ou autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme, à un taux n'excédant pas le taux préférentiel des banques à charte. Le terme de remboursement de chacun des billets, acceptations bancaires ou autres titres ne doit pas excéder un an, à compter de leur date d'émission. Au 31 décembre 2003, le taux moyen sur les emprunts temporaires était de 2,78 %.

La Société dispose également d'une marge de crédit avec privilège d'utilisation sous forme de billets à demande de 40 000 000 \$ (incluse dans le pouvoir d'emprunt temporaire de 200 000 000 \$). Le taux d'intérêt accordé sur cette marge de crédit est le taux de base de l'institution bancaire calculé au jour le jour et payable le dernier jour de chaque mois. Le taux moyen pour l'exercice financier 2003 s'est élevé à 4,69 %.

20. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Fournisseurs et frais courus	23 105	16 440
Salaires et charges sociales	30 133	25 189
Congés de maladie à payer	8 349	9 538
Vacances à payer	23 306	23 617
Retenues sur contrats et dépôts de garantie	1 137	1 430
Intérêts courus	7 716	7 312
Autres	13 567	11 841
	<u>107 313</u>	<u>95 367</u>

21. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Obligations et emprunts bancaires, à des taux d'intérêt variant de 3,55 % à 9,60 % (3,70 % à 9,60 % en 2002) échéant de février 2004 à octobre 2012	554 339	534 913
Versements exigibles sur la dette à long terme	(134 515)	(55 574)
	<u>419 824</u>	<u>479 339</u>

La dette à long terme est constituée d'obligations et d'emprunts bancaires qui sont des obligations directes et générales de la Ville de Montréal. La Ville de Montréal est conjointement et solidairement responsable avec la Société du paiement des intérêts et du capital des obligations.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2004	134 515
2005	67 972
2006	100 611
2007	69 610
2008	33 348
2009 et suivants	148 283
Total des paiements minimums exigibles	<u>554 339</u>

La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Montants accumulés au fonds d'amortissement	141 850	127 322
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme		
De la Ville de Montréal	200 081	192 579
Du gouvernement du Québec	193 548	189 107
De l'Agence métropolitaine de transport	18 860	25 905
	<u>412 489</u>	<u>407 591</u>
	<u>554 339</u>	<u>534 913</u>

22. MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Bénéfices de vacances	(13 867)	(15 197)
Congés de maladie	(7 480)	(8 812)
	<u>(21 347)</u>	<u>(24 009)</u>

La variation de 2 662 000 \$ entre les 31 décembre 2002 et 2003 a été imputée à l'état des activités financières.

23. ENGAGEMENTS

a) Baux à long terme

La Société s'est engagée à verser une somme de 23 980 847 \$ pour des locaux, en vertu de baux à long terme échéant du 31 mars 2004 au 11 mars 2014. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 5 638 226 \$ en 2004, 5 204 185 \$ en 2005, 4 525 962 \$ en 2006, 4 525 962 \$ en 2007 et 2 762 711 en 2008.

Un des baux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont la Société pourra se prévaloir en donnant un préavis d'un an de l'échéance.

b) Contrat d'impartition de la centrale informatique

La Société s'est engagée à verser une somme totale de 5 197 237 \$ pour les années 2004 à 2008, pour l'impartition de sa centrale informatique. Les versements à venir s'élèvent à 1 272 793 \$ pour les années 2004 à 2007 et 106 065 \$ en 2008.

Ce contrat comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de deux ans aux mêmes termes et conditions.

c) Contrat de service d'un intégrateur en solutions de communication

La Société s'est engagée à verser un montant maximum de 12 398 577 \$ pour les années 2004 à 2012. Les deux principaux volets de ce contrat sont composés du système téléphonique corporatif au montant de 10 606 950 \$ et des services d'accès Internet au montant de 1 570 994 \$. Le solde résiduel de 220 633 \$ vise différents projets d'exploitation.

Les versements à venir s'échelonnent comme suit : 1 333 952 \$ en 2004, 1 403 498 \$ en 2005 et 1 380 161 \$ pour les années 2006 à 2012.

d) Contrat d'approvisionnement en pièces d'autobus

La Société, mandataire pour les principales sociétés de transport du Québec, a adjugé des contrats d'approvisionnement en pièces d'autobus urbains dans le cadre d'achats unifiés.

Ces contrats s'échelonnent sur des périodes de trois à cinq ans, soit de 2002 à 2007. Au 31 décembre 2003, la valeur totale de ces contrats pour l'ensemble des sociétés est de 28 178 765 \$. La portion attribuable à la Société de transport de Montréal est de 15 448 014 \$, soit 6 023 101 \$ pour les années 2004 et 2005 et de 1 700 906 \$ pour les années 2006 et 2007.

23. ENGAGEMENTS (SUITE)

e) Contrat d'acquisition d'autobus urbains

La Société a octroyé un contrat d'acquisition d'autobus urbains à plancher surbaissé dans le cadre d'un processus d'achat unifié regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec.

Le contrat s'échelonne de 2003 à 2007 et vise l'acquisition d'autobus à plancher surbaissé pour l'ensemble des sociétés. En vertu de ce contrat, les sociétés ont la possibilité de diminuer les quantités commandées de 10 % ou de les augmenter de 20 %. Ce contrat prévoit également une clause d'indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix de l'industrie ainsi que sur la variation du taux de change américain (US) et du taux de change européen (EURO) pour la portion du coût d'un autobus à contenu américain et européen. À titre indicatif, le contenu américain représente 29 % du coût de base alors que le contenu européen en représente 9 %. Au cours de l'exercice 2003, les acquisitions d'autobus ont été revues à la baisse pour l'ensemble des sociétés et se chiffrent à 773 autobus au coût total approximatif de 384 956 986 \$.

La portion révisée attribuable à la Société comporte 344 autobus pour un montant total estimé de 171 799 548 \$ (incluant les livraisons 2003 qui se sont chiffrées à 18 026 888 \$). Selon le plan de livraison des autobus, les livraisons 2004 s'élèveront à 50 748 323 \$, celles de 2005 à 23 897 608 \$, celles de 2006 à 38 976 814 \$ et celles de 2007 à 40 149 915 \$.

f) Programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro

La Société a signé un contrat avec une firme d'ingénieurs pour un montant approximatif de 46 754 854 \$ pour les exercices 2001 à 2005 afin d'établir et opérer un bureau de projets responsable de la réalisation du programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro. Au 31 décembre 2003, il restait environ 11 934 228 \$ de dépenses à encourir d'ici 2005.

g) Devises étrangères

La Société s'est engagée, auprès d'une institution bancaire, à acheter 3 310 000 \$ US le 1^{er} septembre 2005 au taux de 1,3693, soit 4 532 000 \$ CAN et 8 275 000 \$ US le 15 décembre 2005 au taux de 1,3723, soit 11 356 000 \$ CAN pour couvrir les besoins en devises dans le cadre des contrats octroyés pour le projet « Vente et perception ».

h) Contrats d'acquisition d'équipements et de système de vente et perception

La Société a adjugé deux contrats majeurs dans le cadre du projet de renouvellement du système et des équipements de vente et perception.

En tant que mandataire de six autorités organisatrices de transport (AOT), la Société a octroyé un premier contrat au montant total de 80 440 821 \$, dont 62 729 223 \$ pour la Société. Ce contrat couvre le remplacement du système centralisé et des équipements afférents, l'acquisition des cartes à puce (qui seront l'équivalent des titres de transport avec le nouveau système) ainsi que l'entretien des logiciels et des équipements. La portion relative aux frais d'entretien des logiciels et des équipements, qui est entièrement à la charge de la Société, représente 11 011 155 \$. Les versements annuels, au montant de 2 202 231 \$, s'échelonnent de 2006 à 2010.

En tant que mandataire d'une autre AOT, la Société a octroyé un deuxième contrat au montant total de 48 804 578 \$, dont 43 328 201 \$ pour la Société. Ce contrat inclut le remplacement des boîtes à perception dans les autobus, ainsi que l'entretien des logiciels et équipements afférents. La portion relative aux frais d'entretien des logiciels et des équipements s'élève à 1 010 330 \$. Les versements annuels, au montant de 202 066 \$, s'échelonnent de 2006 à 2010.

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les Régimes de retraite de la Société sont des régimes contributifs à prestations déterminées. Des évaluations actuarielles ont été effectuées au 31 décembre 1999 pour le Régime CSN et au 31 décembre 2002 pour le Régime 1992 afin de déterminer la valeur actualisée des prestations au prorata des années de service. Ces évaluations ont démontré des surplus de l'ordre de 207 690 000 \$. L'actif des caisses de retraite est basé sur la juste valeur où les fluctuations sont étalées sur 3 ans.

Au 31 décembre 2003, l'actif des caisses de retraite et la valeur actualisée des prestations de retraite constituées n'étaient pas disponibles. À titre indicatif, ces valeurs extrapolées s'élevaient respectivement à 2 481 182 000 \$ et 2 202 868 000 \$ au 31 décembre 2002. En 2000, 2001 et 2002, la Société n'a constaté aucune dépense à l'état des activités financières, ayant obtenu un congé de contribution. La dépense de l'exercice 2003 a été de 28 427 381 \$.

Au 31 décembre 2003, la Société était engagée en vertu de diverses ententes de retraite en sus des obligations découlant des Régimes de retraite ci-dessus. Ces engagements, selon une évaluation actuarielle datée du 31 décembre 2001, représentent une somme de 4 669 200 \$ et découlent principalement d'une convention de retraite mise en place pour les employés de la Société dont la rémunération annuelle excède le plafond des cotisations au Régime de retraite fixé par les autorités fiscales. La Société a provisionné un montant jugé suffisant relatif à ces engagements au 31 décembre 2003.

25. ÉVENTUALITÉS

Le total des montants réclamés par les parties demanderesse s'établit à 126 277 300 \$ (7 512 600 \$ en 2002). Ces réclamations sont constituées d'un recours collectif touchant les régimes de retraite de la STM pour un montant de 123 000 000 \$ ainsi que de causes individuelles, de blessures corporelles, de dommages matériels et de divers autres litiges. Au 31 décembre 2003, la Société a provisionné un montant jugé suffisant relatif à ces réclamations.

26. OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

ÉTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES REDRESSÉ

(en milliers de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
REVENUS					
Voyageurs	334 771	321 871	318 265	296 956	285 145
Contribution de la Ville de Montréal (des municipalités du territoire de la CUM avant 2002)	263 000	244 100	236 600	231 600	(a) 254 600
Subventions du gouvernement du Québec	70 766	65 388	63 938	64 583	57 877
Contributions régionales	64 424	64 170	61 716	66 233	70 030
Contribution du Réseau de transport de de Longueuil	1 803	1 761	1 844	1 803	831
Autres revenus	16 858	14 839	16 843	16 841	14 160
	<u>751 622</u>	<u>712 129</u>	<u>699 206</u>	<u>678 016</u>	<u>682 643</u>
DÉPENSES					
Service autobus et métro	623 611	580 981	559 041	535 652	542 642
Service de transport adapté	31 148	28 907	26 374	26 511	28 655
Service de la dette et frais de financement ^(b)	99 292	93 412	94 983	101 600	96 064
Dépenses imprévues	36	404	137	335	101
Maintien des actifs ^(c)	10 047	11 572	11 843	11 271	9 232
	<u>764 134</u>	<u>715 276</u>	<u>692 378</u>	<u>675 369</u>	<u>676 694</u>
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(12 512)	(3 147)	6 828	2 647	5 949
Surplus reporté de l'exercice précédent	12 815	15 962	9 134	6 487	538
	<u>303</u>	<u>12 815</u>	<u>15 962</u>	<u>9 134</u>	<u>6 487</u>
SURPLUS	303	12 815	15 962	9 134	6 487

(a) Contribution versée au cours de l'exercice 1999 au montant de 231,6 M \$ plus le virement d'une portion de l'excédent de l'exercice 1998 (conformément au budget de 1999) de 23 M \$.

	2003	2002	2001	2000	1999
(b) Intérêts et frais de financement	35 658	33 295	33 814	38 077	36 328
Remboursement de la dette à long terme	55 574	29 959	57 828	61 697	51 026
Contribution au fonds d'amortissement	50 390	41 408	40 907	37 557	29 983
Utilisation du fonds d'amortissement	(42 330)	(11 250)	(37 566)	(35 731)	(21 273)
	<u>99 292</u>	<u>93 412</u>	<u>94 983</u>	<u>101 600</u>	<u>96 064</u>

	2003	2002	2001	2000	1999
(c) Maintien des actifs (selon l'état des activités financières)	9 966	11 174	11 681	11 271	9 232
Transfert à l'état des activités d'investissement	81	398	162	—	—
	<u>10 047</u>	<u>11 572</u>	<u>11 843</u>	<u>11 271</u>	<u>9 232</u>

REVENU PAR NATURE

(en milliers de dollars)

	(a) 2003	2002	2001	2000	1999
REVENUS VOYAGEURS					
Service autobus et métro					
<i>Ordinaire</i>					
Espèces	44 762	48 547	51 091	48 518	43 515
Tickets lisière	61 235	58 171	52 930	50 714	51 603
CAM	107 223	98 921	114 927	106 381	107 637
CAM hebdo	32 395	34 303	36 927	34 439	25 037
	<u>245 615</u>	<u>239 942</u>	<u>255 875</u>	<u>240 052</u>	<u>227 792</u>
<i>Réduit</i>					
Espèces	2 945	3 348	3 782	3 062	3 007
Tickets lisière	10 550	9 744	8 649	8 309	9 893
CAM	45 352	41 028	23 660	21 814	21 189
CAM hebdo	2 258	1 893	1 387	1 092	766
	<u>61 105</u>	<u>56 013</u>	<u>37 478</u>	<u>34 277</u>	<u>34 855</u>
Cartes touristiques	1 039	823	757	961	773
Attribution des revenus de train	644	1 880	1 209	2 657	2 624
	<u>308 403</u>	<u>298 658</u>	<u>295 319</u>	<u>277 947</u>	<u>266 044</u>

(a) Un rabais total de 1 089 000 \$ a été accordé aux usagers pour service partiel durant le conflit de travail qui a sévi en novembre 2003.

DÉPENSES PAR NATURE

(en milliers de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
DÉPENSES LIÉES À L'EXPLOITATION					
Rémunération	511 948	470 975	449 788	433 403	451 774
Biens et services					
Dépenses majeures	3 962	4 927	4 686	3 191	5 018
Énergie, taxes et permis	55 317	50 688	53 091	50 607	44 819
Services professionnels	2 750	3 138	2 697	2 341	4 066
Services techniques et autres services	22 151	20 707	18 062	17 795	17 285
Matériel et fournitures	35 236	35 292	35 790	33 276	30 419
Location	7 021	6 737	6 558	7 366	7 113
Financement des opérations	978	534	1 447	1 696	628
Dépenses diverses	8 168	11 496	9 351	7 294	7 067
	135 583	133 519	131 682	123 566	116 415
	647 531	604 494	581 470	556 969	568 189
DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS					
Maintien des actifs	10 047	11 572	11 681	11 271	9 232
Projets spéciaux	5 853	3 718	3 992	5 790	3 587
Service de la dette - autobus et métro	89 154	78 554	78 473	84 105	75 105
Virement au fonds de roulement	2 353	2 210	1 400	1 100	149
	107 407	96 054	95 546	102 266	88 073
SERVICE DE LA DETTE – TRAIN DE BANLIEUE	9 160	14 324	15 063	15 799	20 331
DÉPENSES IMPRÉVUES	36	404	137	335	101
	764 134	715 276	692 216	675 369	676 694

DÉPENSES PAR FONCTION

(en milliers de dollars)

	BUDGET RECLASSÉ ^(c)	2003	2002	2001
EXPLOITATION DES RÉSEAUX				
Réseau des autobus				
Rémunération		264 792	264 137	244 756
Biens et services		21 083	21 018	20 992
		285 875	285 155	265 748
Réseau du métro				
Rémunération		142 510	142 068	128 610
Biens et services		16 374	14 986	15 711
		158 884	157 054	144 321
Transport adapté ^(a)				
Rémunération		16 962	16 518	15 543
Biens et services		12 629	12 902	11 844
		29 591	29 420	27 387
Énergie				
Biens et services		47 415	48 041	46 708
		521 765	519 670	484 164
SERVICES DE SOUTIEN				
Direction générale adjointe				
Rémunération		30 698	31 090	27 464
Biens et services		10 992	10 897	10 818
		41 690	41 987	38 282
Finances et approvisionnement				
Rémunération		23 445	22 738	21 031
Biens et services		6 650	6 821	7 549
		30 095	29 559	28 580
Ressources humaines				
Rémunération		12 546	12 316	11 242
Biens et services		2 123	2 112	2 239
		14 669	14 428	13 481
Soutien à l'exploitation				
Rémunération		9 043	9 143	8 519
Biens et services		3 044	2 706	2 804
		12 087	11 849	11 323
		98 541	97 823	91 666
AUTRES SERVICES CORPORATIFS				
Rémunération		4 584	4 230	4 242
Biens et services		1 027	838	1 745
		5 611	5 068	5 987
MAINTIEN DES ACTIFS				
Rémunération		—	5 017	6 508
Biens et services		14 000	5 030	5 064
		14 000	10 047	11 572
				11 844

DÉPENSES PAR FONCTION

(en milliers de dollars)

	BUDGET RECLASSÉ ^(c)	2003	2002	2001
PROJETS SPÉCIAUX				
Rémunération	—	616	655	1 063
Biens et services	4 700	5 237	3 063	2 919
	<u>4 700</u>	<u>5 853</u>	<u>3 718</u>	<u>3 982</u>
AUTRES DÉPENSES				
Rémunération	8 363	9 762	9 591	7 633
Biens et services	16 136	14 231	12 552	10 749
	<u>24 499</u>	<u>23 993</u>	<u>22 143</u>	<u>18 382</u>
FRAIS DE FINANCEMENT				
Biens et services	98 788	99 291	93 412	94 983
DÉPENSES IMPRÉVUES				
Rémunération	—	—	178	69
Biens et services	3 296	36	226	68
	<u>3 296</u>	<u>36</u>	<u>404</u>	<u>137</u>
AFFECTATIONS				
Remboursement du fonds de roulement	1 400	2 353	2 210	1 400
	<u>^(b) 772 600</u>	<u>764 134</u>	<u>715 276</u>	<u>692 451</u>

PAGE 43

(en milliers de dollars)

	BUDGET RECLASSÉ ^(c)	2003	2002	2001
(a) Transport adapté				
Total selon l'état des activités financières	29 784	29 836	27 689	26 243
Transfert à l'état des activités d'investissement	1 311	1 312	1 218	131
	31 095	31 148	28 907	26 374
Autres centres de responsabilité	(1 504)	(1 728)	(1 520)	(1 529)
	<u>29 591</u>	<u>29 420</u>	<u>27 387</u>	<u>24 845</u>

(b) Les dépenses par fonction reflètent les dépenses présentées à l'état des activités financières redressé.

(c) Il s'agit du budget révisé incluant des ré-allocations budgétaires.

ANALYSE DES PROJETS EN COURS

(en milliers de dollars)

Règlement no	Autorisation date	Description	Montant projet	Montant autorisé (R/E)	Solde au 01/01/2003		
					Emprunt	Comptant	Total
CA-31	08/06/90	Rénovation de voitures de métro	68 800	68 800	65 131	—	65 131
CA-52	11/12/02	Remplacement et remise à neuf d'équipements fixes du métro	8 970	8 970	3 368	—	3 368
CA-58	16/08/93	Achat et installation de 79 escaliers mécaniques dans le métro	38 900	38 900	29 882	—	29 882
CA-61	16/08/93	Achat véhicules spécialisés sur rail	2 660	2 660	2 577	—	2 577
CA-67	25/05/94	Aménagement et/ou construction de terminus autobus	5 500	5 500	2 923	—	2 923
CA-71	08/11/94	Achat de 60 autobus urbains (1995)	22 200	22 200	19 895	—	19 895
CA-75	18/08/95	Diverses dépenses en immobilisations 1996	7 200	7 200	5 770	—	5 770
CA-80	29/04/96	Achat de 140 autobus à plancher bas (1997)	58 500	58 500	53 088	—	53 088
CA-82	22/05/96	Diverses dépenses en immobilisations 1996	2 700	2 700	1 235	—	1 235
CA-83	22/05/96	Réfection de divers bâtiments	4 220	4 220	3 045	—	3 045
CA-86	14/03/97	Rénovation du métro	4 272	3 266	3 266	1 006	4 272
CA-87	14/03/97	Rénovation du métro	1 681	1 280	1 280	401	1 681
CA-89	01/05/97	Achat de 96 autobus à plancher bas (1998)	53 750	53 750	45 547	3 894	49 441
CA-90	10/06/97	Rénovation du métro	879	680	680	206	886
CA-92	16/06/97	Rénovation du métro	7 276	5 569	5 549	1 723	7 272
CA-93	16/06/97	Rénovation du métro	20 332	20 332	14 349	4 457	18 806
CA-94	16/06/97	Rénovation du métro	11 600	11 095	8 813	2 766	11 579
CA-95	16/06/97	Rénovation du métro	7 971	6 058	6 058	1 913	7 971
CA-96	16/06/97	Rénovation du métro	6 389	4 902	4 838	1 523	6 361
CA-97	04/05/98	Diverses dépenses en immobilisations 1998	4 100	4 100	3 159	—	3 159
CA-100	06/07/99	Diverses dépenses en immobilisations 1999	6 870	6 870	5 465	—	5 465
CA-101	12/07/99	Diverses dépenses en immobilisations	1 700	1 700	1 249	—	1 249
CA-102	28/05/99	Aspirateurs sur rails	1 945	1 945	—	—	—
CA-103	05/07/99	Achat de 300 autobus à plancher bas (2000-2002)	135 970	135 970	93 089	205	93 294
CA-104	05/01/00	Achat de récurveurs-aspirateurs et véhicules de service	1 410	1 410	1 270	—	1 270
CA-106	10/05/00	Remplacement du système Accès et réfection pavage au C.T. St-Michel	9 265	9 265	1 092	1 578	2 670
CA-107	02/06/00	Diverses dépenses en immobilisations 2000	2 034	2 034	922	—	922
CA-108	02/06/00	Véhicules de service	2 075	2 075	1 549	—	1 549
CA-109	09/09/02	Programme de rénovation des équipements fixes du métro	30 656	30 656	—	—	—
CA-110	29/03/01	SCAD et mise à jour des serveurs et équipement de télécommunication	3 991	3 991	1 313	—	1 313
CA-111	08/06/01	Amélioration du patrimoine immobilier	5 000	5 000	3 068	—	3 068
CA-112	12/07/01	Dépenses en immobilisations	1 980	1 980	358	—	358
CA-113	01/03/02	Implantation de mesures préférentielles et optimisation des terminus	13 725	13 725	—	—	—
CA-114	06/07/01	Véhicules de service	2 142	2 142	1 477	—	1 477
CA-116	26/04/02	Programme Réno-Systèmes	311 090	311 090	—	—	—
CA-117	28/02/02	Système d'aide à l'exploitation et information à la clientèle (S.A.E.I.C.)	18 028	18 028	—	—	—
CA-118	11/01/02	Achat de 382 autobus à plancher bas (2003-2007)	222 600	222 600	—	—	—
R-002	24/04/02	Programme de remplacement des véris	7 299	7 299	367	—	367
R-004	29/04/02	Achat de véhicules sur rails et agrandissement de l'atelier de la voie	13 171	13 171	—	—	—
R-005	29/04/02	Dépenses en immobilisations	23 333	23 333	867	—	867
R-006	03/06/02	Divers travaux dans le tunnel et au garage Angrignon	1 919	1 919	—	—	—
R-007	03/06/02	Réhabilitation du C.T. Mont-Royal	12 150	12 150	—	—	—
R-010	18/06/02	Vente et perception	101 650	101 650	—	—	—
R-014	10/09/02	Véhicules de service	2 055	2 055	—	—	—
R-016	09/09/02	Remplacement des minibus urbains	785	785	—	—	—
R-018	09/10/02	Acquisition et rénovation du 2000 Berri	12 560	12 560	—	—	—
R-019	08/10/02	Rénovation de la station Place d'Armes	3 210	3 210	—	—	—
R-020	11/12/02	Dépenses en immobilisations	2 760	2 760	—	—	—
R-024	17/01/03	Réno-Métro phase II – Urgences	2 010	2 010	—	—	—
R-025	17/03/03	Acquisition et implantation de SAP/PM	7 000	7 000	—	—	—
R-038	22/09/03	Véhicules de services – Véhicules Grue-Pompe – Plate-forme élévatrice	5 525	5 525	—	—	—
R-039	25/09/03	Aménagement du local incendie	834	834	—	—	—
R-040	24/09/03	Équipement de production et outillage (APS)	2 556	2 556	—	—	—
R-041	09/09/03	Poste de ventilation Bousquet	594	594	—	—	—
R-042	09/01/04	Frais d'étude, plan et devis, ingénierie pour l'acquisition des MR 2005	15 888	15 888	—	—	—
			1 323 680	1 316 462	392 539	19 672	412 211
		Immobilisations à même les revenus 2003	—	—	—	—	—
			1 323 680	1 316 462	392 539	19 672	412 211

FINANCEMENT PERMANENT

DÉPENSES

Financement de l'exercice			Soldes disponibles	Projets fermés	Solde au 31/12/2003			Solde au 01/01/2003	Dépenses de l'exercice	Projets fermés	Solde au 31/12/2003	Surfinancement (sous-financement)
Emprunt	Comptant	Total			Emprunt	Comptant	Total					
—	—	—	—	—	65 131	—	65 131	64 301	(13)	—	64 288	843
984	—	984	—	—	4 352	—	4 352	4 340	920	—	5 260	(908)
4 480	—	4 480	—	—	34 362	—	34 362	34 351	992	—	35 343	(981)
—	—	—	83	(2 660)	—	—	—	2 660	—	(2 660)	—	—
—	—	—	(6)	(2 917)	—	—	—	2 917	—	(2 917)	—	—
—	—	—	(18)	(19 877)	—	—	—	19 877	—	(19 877)	—	—
—	—	—	—	—	5 770	—	5 770	5 820	32	—	5 852	(82)
—	—	—	(49)	(53 039)	—	—	—	53 061	(22)	(53 039)	—	—
—	—	—	4	(1 239)	—	—	—	1 239	—	(1 239)	—	—
—	—	—	1	(3 046)	—	—	—	3 046	—	(3 046)	—	—
—	—	—	—	(4 272)	(1 006)	1 006	—	4 272	—	(4 272)	—	—
—	—	—	—	(1 681)	(401)	401	—	1 681	—	(1 681)	—	—
—	—	—	—	—	45 547	3 894	49 441	49 409	201	—	49 610	(169)
—	—	—	(7)	(879)	(206)	206	—	879	—	(879)	—	—
—	—	—	4	(7 276)	(1 723)	1 723	—	7 276	—	(7 276)	—	—
—	—	—	78	(18 884)	(4 457)	4 457	—	18 884	—	(18 884)	—	—
—	—	—	21	(11 600)	(2 766)	2 766	—	11 600	—	(11 600)	—	—
—	—	—	—	—	6 058	1 913	7 971	7 971	—	—	7 971	—
—	—	—	28	(6 389)	(1 523)	1 523	—	6 389	—	(6 389)	—	—
—	—	—	—	—	3 159	—	3 159	3 177	1	—	3 178	(19)
—	—	—	—	—	5 465	—	5 465	5 540	2	—	5 542	(77)
—	—	—	—	—	1 249	—	1 249	1 343	3	—	1 346	(97)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	189	—	189	(189)
29 816	50	29 866	—	—	122 905	255	123 160	86 199	38 017	—	124 216	(1 056)
—	—	—	—	—	1 270	—	1 270	1 279	—	—	1 279	(9)
—	3 378	3 378	—	—	4 470	1 578	6 048	3 040	4 865	—	7 905	(1 857)
—	—	—	—	—	922	—	922	953	288	—	1 241	(319)
—	—	—	—	—	1 549	—	1 549	1 588	1	—	1 589	(40)
2 028	—	2 028	—	—	2 028	—	2 028	1 965	2 681	—	4 646	(2 618)
—	—	—	—	—	1 313	—	1 313	2 534	1 134	—	3 668	(2 355)
100	—	100	—	—	3 168	—	3 168	3 171	1 308	—	4 479	(1 311)
200	—	200	—	—	558	—	558	570	339	—	909	(351)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	1 477	—	1 477	1 490	416	—	1 906	(429)
16 471	—	16 471	—	—	16 471	—	16 471	29 331	36 868	—	66 199	(49 728)
—	—	—	—	—	—	—	—	1 294	4 967	—	6 261	(6 261)
11 074	—	11 074	—	—	11 074	—	11 074	6 491	14 873	—	21 364	(10 290)
388	—	388	—	—	755	—	755	747	1 362	—	2 109	(1 354)
—	—	—	—	—	—	—	—	99	67	—	166	(166)
3 419	—	3 419	—	—	4 286	—	4 286	4 175	2 055	—	6 230	(1 944)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	19	—	19	(19)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	29	—	29	(29)
576	—	576	—	—	576	—	576	576	292	—	868	(292)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	809	—	809	(809)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5 464	—	5 464	—	—	5 464	—	5 464	5 450	452	—	5 902	(438)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	175	—	175	(175)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	479	—	479	(479)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 177	—	2 177	(2 177)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	19	—	19	(19)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	38	—	38	(38)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	36	—	36	(36)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	39	—	39	(39)
75 000	3 428	78 428	139	(133 759)	337 297	19 722	357 019	460 985	116 111	(133 759)	443 337	(86 318)
—	4 515	4 515	—	(4 515)	—	—	—	—	4 515	(4 515)	—	—
75 000	7 943	82 943	139	(138 274)	337 297	19 722	357 019	460 985	120 626	(138 274)	443 337	(86 318)

DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Obligations, 70 M \$		
8,75 %, échéant le 30 septembre 2007 ^(b)	7 000	7 000
Obligations, 60 M \$		
8,15 %, échéant le 2 juin 2003 ^(a)	—	18 500
Obligations, 52 M \$		
7,50 %, échéant le 23 septembre 2003 ^(a)	—	19 550
Obligations, 50 M \$		
6,90 %, échéant le 3 mars 2004 ^(a)	26 200	26 200
Obligations, 50 M \$		
9,60 %, échéant le 9 décembre 2004 ^(a)	19 460	19 460
Obligations, 40 M \$		
9,10 %, échéant le 12 mai 2005 ^(a)	20 195	20 195
Obligations, 30 M \$		
8,40 %, échéant le 19 juillet 2005 ^(a)	11 242	11 242
Obligations, 30 M \$		
8,10 %, échéant le 18 juillet 2006 ^(c)	15 060	15 060
Obligations, 30 M \$		
6,25 %, échéant le 5 juin 2003	—	2 415
6,50 %, échéant le 5 juin 2004	2 605	2 605
6,60 %, échéant le 5 juin 2005	2 815	2 815
6,75 %, échéant le 5 juin 2006	3 040	3 040
6,85 %, échéant le 5 juin 2007	3 280	3 280
Obligations, 40 M \$		
5,25 %, échéant le 4 juin 2003	—	6 668
5,70 %, échéant le 4 juin 2008 ^(c)	11 248	11 248
Obligations, 35 M \$		
5,10 %, échéant le 8 avril 2004	14 745	14 745
5,40 %, échéant le 8 avril 2009 ^(c)	9 005	9 005
Obligations, 30 M \$		
5,40 %, échéant le 6 août 2003	—	2 710
5,50 %, échéant le 6 août 2004	12 575	12 575
5,90 %, échéant le 6 août 2009 ^(c)	7 470	7 470

DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Obligations, 25 M \$		
6,30 %, échéant le 16 février 2003	—	5 731
6,40 %, échéant le 16 février 2004	2 187	2 187
6,50 %, échéant le 16 février 2005	7 507	7 507
6,60 %, échéant le 16 février 2006	1 662	1 662
6,70 %, échéant le 16 février 2007	1 780	1 780
6,80 %, échéant le 16 février 2008	1 906	1 906
6,85 %, échéant le 16 février 2009	2 041	2 041
6,85 %, échéant le 16 février 2010	2 186	2 186
Obligations, 17 M \$		
5,60 %, échéant le 20 décembre 2005 ^(a)	17 000	17 000
Obligations, 60 M \$		
3,70 %, échéant le 15 novembre 2004 ^(a)	12 243	12 243
4,15 %, échéant le 15 novembre 2005	4 513	4 513
4,60 %, échéant le 15 novembre 2006	15 849	15 849
4,95 %, échéant le 15 novembre 2007	4 120	4 120
5,25 %, échéant le 15 novembre 2008	4 334	4 334
5,50 %, échéant le 15 novembre 2009	4 559	4 559
5,70 %, échéant le 15 novembre 2010	4 796	4 796
5,75 %, échéant le 15 novembre 2011	9 586	9 586
Obligations, 40 M \$		
4,20 %, échéant le 24 octobre 2007 ^(a)	18 130	18 130
4,50 %, échéant le 24 octobre 2008	2 960	2 960
4,80 %, échéant le 24 octobre 2009	3 110	3 110
5,00 %, échéant le 24 octobre 2010	3 260	3 260
5,15 %, échéant le 24 octobre 2011	3 430	3 430
5,25 %, échéant le 24 octobre 2012	9 110	9 110
Obligations, 75 M \$		
3,55 %, échéant le 6 mai 2004	4 500	—
3,60 %, échéant le 6 mai 2005	4 700	—
4,00 %, échéant le 6 mai 2006	5 000	—
4,25 %, échéant le 6 mai 2007	5 300	—
4,50 %, échéant le 6 mai 2008	12 900	—
4,80 %, échéant le 6 mai 2009	5 000	—
5,00 %, échéant le 6 mai 2010	5 300	—
5,15 %, échéant le 6 mai 2011	5 700	—
5,30 %, échéant le 6 mai 2012	6 000	—
5,40 %, échéant le 6 mai 2013	20 600	—

DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Emprunt bancaire, 47,13 M \$ ^(d)		
5,465 %, échéant le 9 janvier 2012 ^(a)	47 130	47 130
Emprunt bancaire, 30 M \$ ^(d)		
8,04 %, échéant le 24 janvier 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire, 30 M \$ ^(d)		
6,75 %, échéant le 9 décembre 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire, 30 M \$ ^(d)		
6,09 %, échéant le 12 décembre 2007 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire, 40 M \$ ^(d)		
6,087 %, échéant le 9 décembre 2004 ^{(a) (e)}	40 000	40 000
Total	554 339	534 913

(a) Tranche à fonds d'amortissement déjà en cours.

(b) Tranche pour laquelle la Société a commencé à contribuer au fonds d'amortissement au cours de l'exercice.

(c) Tranche pour laquelle un fonds d'amortissement est prévu.

(d) Contrat ayant fait l'objet d'une convention d'échange de devises et de taux d'intérêt. Seul le montant pour lequel la Société est ultimement responsable est indiqué comme solde en cours.

(e) Emprunt renouvelable au gré du prêteur pour un terme additionnel de 5 ans au taux de 6,769 % échéant le 9 décembre 2009.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
DETTE À LONG TERME					
Obligations et emprunts bancaires	554 339	534 913	477 742	475 570	505 406
Dette en cours de financement	—	—	660	—	10 570
	<u>554 339</u>	<u>534 913</u>	<u>478 402</u>	<u>475 570</u>	<u>515 976</u>
Montants accumulés au fonds d'amortissement	(141 850)	(127 322)	(91 392)	(82 423)	(75 560)
Montants à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme					
Du gouvernement du Québec	(193 548)	(189 107)	(184 435)	(184 266)	(193 816)
De l'Agence métropolitaine de transport	(18 860)	(25 905)	(37 043)	(48 376)	(64 317)
	<u>200 081</u>	<u>192 579</u>	<u>165 532</u>	<u>160 505</u>	<u>182 283</u>
Dépenses d'investissement à financer	87 161	56 789	18 563	36 560	28 888
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	(843)	(8 015)	(914)	(1 811)	(856)
	<u>86 318</u>	<u>48 774</u>	<u>17 649</u>	<u>34 749</u>	<u>28 032</u>
Subventions relatives aux dépenses d'investissement à financer ^(a)	(53 845)	(34 221)	(5 178)	(21 192)	(12 662)
Subventions relatives à la dette en cours de financement ^(a)	—	—	—	—	(6 505)
	<u>32 473</u>	<u>14 553</u>	<u>12 471</u>	<u>13 557</u>	<u>8 865</u>
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME	<u><u>232 554</u></u>	<u><u>207 132</u></u>	<u><u>178 003</u></u>	<u><u>174 062</u></u>	<u><u>191 148</u></u>

Au 31 décembre 2003, le montant autorisé des règlements d'emprunt se chiffre à 1 173 558 655 \$, duquel 443 337 269 \$ a été dépensé. Le solde approuvé non dépensé de 730 221 386 \$ est éligible à une subvention de l'ordre de 359 420 000 \$.

(a) Ce montant est calculé sur les dépenses à financer en fonction des taux des subventions rattachés aux dépenses d'investissement. Toutefois, ce montant n'est pas comptabilisé aux livres de la Société puisque la subvention devient effective lorsque la dette à long terme est vraiment émise.

ÉCHÉANCE DE LA DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

Années	OBLIGATIONS ET BILLETS		
	Valeur aux livres en dollars canadiens		
	<u>Échéance (a)</u>	<u>À refinancer (b)</u>	<u>Échéance nette</u>
2004	134 515	27 891	106 624
2005	67 972	12 486	55 486
2006	100 611	18 310	82 301
2007	69 610	3 609	66 001
2008	33 348	10 573	22 775
2009	31 185	11 422	19 763
2010	15 542	—	15 542
2011	18 716	4 541	14 175
2012	62 240	15 400	46 840
2013	20 600	14 340	6 260
	<u>554 339</u>	<u>118 572</u>	<u>(c) 435 767</u>

(a) Ces montants représentent les emprunts venant à échéance durant chacune des années indiquées.

(b) Ces montants sont inclus dans la colonne échéance.

(c) Du montant total de 435,8 M \$, 141,9 M \$ sont déjà accumulés au fonds d'amortissement en date du 31 décembre 2003 (valeur marchande de 144,4 M \$).

MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR

En vertu des nouvelles normes comptables entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2000, les montants à pourvoir comptabilisés à cette date peuvent être amortis de façon linéaire sur une période maximale de 20 ans à moins que les déboursés annuels soient plus élevés. Or, de 2000 à 2003, les déboursés annuels se sont avérés plus élevés que l'amortissement. À ce rythme, les montants à pourvoir seront complètement amortis en 2013 plutôt qu'en 2019.

(en milliers de dollars)

Montant à pourvoir au 01/01/2000	DÉBOURSÉS		AMORTISSEMENT	
		<u>30 376</u>		<u>30 376</u>
Le plus élevé des déboursés ou de l'amortissement				
2000	(2 462)	27 914	(1 519)	28 857
2001	(1 959)	25 955	(1 519)	27 338
2002	(1 946)	24 009	(1 519)	25 819
2003	(2 662)	21 347	(1 519)	24 300
2004 ^(a)	(2 257)	19 090	(1 519)	22 781
2005	(2 257)	16 833	(1 519)	21 262
2006	(2 257)	14 576	(1 519)	19 743
2007	(2 257)	12 319	(1 519)	18 224
2008	(2 257)	10 062	(1 519)	16 705
2009	(2 257)	7 805	(1 519)	15 186
2010	(2 257)	5 548	(1 519)	13 667
2011	(2 257)	3 291	(1 519)	12 148
2012	(2 257)	1 034	(1 519)	10 629
2013	(1 034)	—	(1 519)	9 110
2014	—	—	(1 519)	7 591
2015	—	—	(1 519)	6 072
2016	—	—	(1 519)	4 553
2017	—	—	(1 519)	3 034
2018	—	—	(1 519)	1 515
2019	—	—	(1 515)	—
	<u>(30 376)</u>		<u>(30 376)</u>	

(a) Ce montant a été établi en faisant la moyenne des déboursés de 2000 à 2003.



RATIOS FINANCIERS

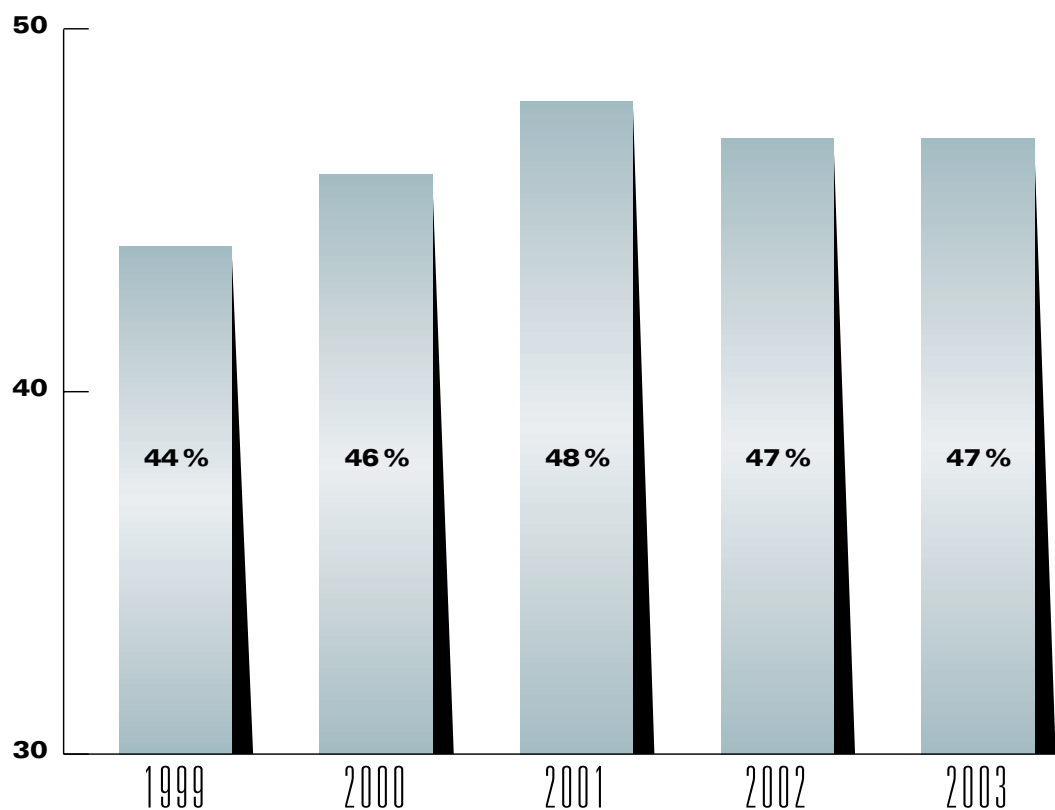
Bien que le respect du budget constitue pour la STM un objectif financier important et un indicateur de performance révélateur, ce dernier ne peut suffire à lui seul pour évaluer la santé financière de la Société et la qualité de sa gestion.

L'évaluation de la performance financière nécessite l'analyse de l'ensemble des états financiers et passe par le calcul de certains ratios financiers. Ces ratios, une fois établis, comparés dans le temps et avec ceux d'entreprises du même secteur, témoignent des décisions financières prises par la Société et permettent d'en évaluer la pertinence.

Les pages qui suivent présentent les ratios financiers suivants :

- Revenus autonomes
- Pourcentage des revenus affecté au service de dette
- Couverture des intérêts
- Fonds de roulement et liquidité
- Endettement à long terme
- Pourcentage d'endettement total net
- Loyer annuel de la dette à long terme total en pourcentage

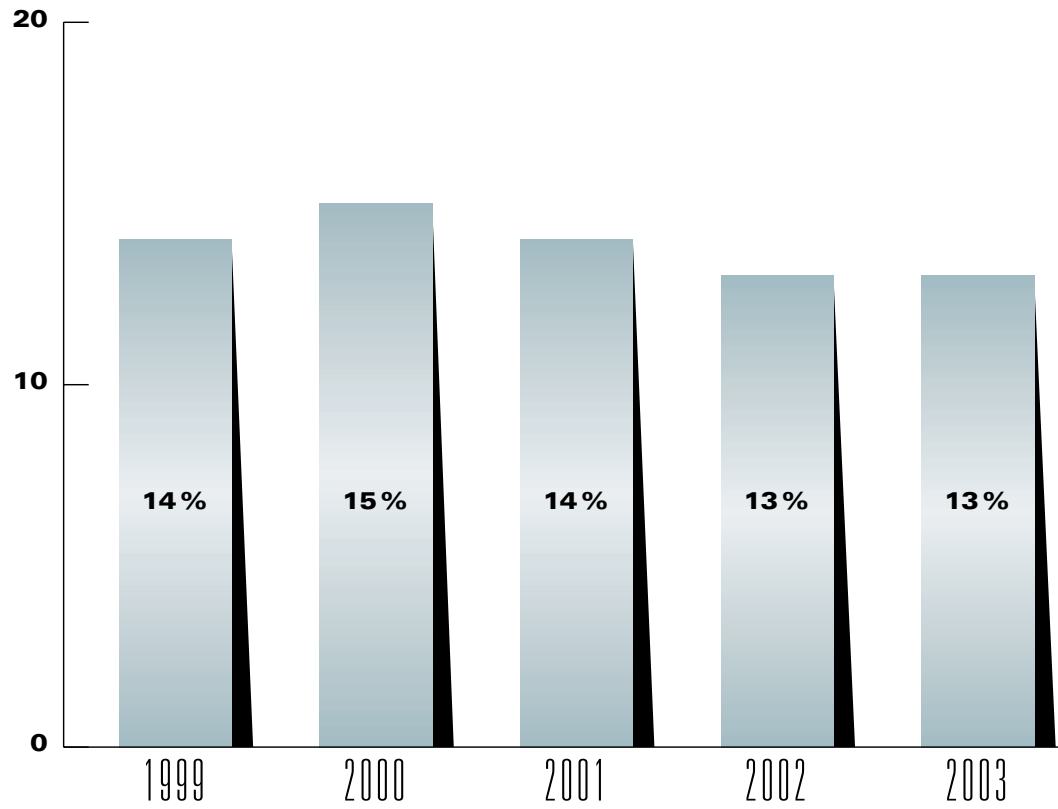
REVENUS AUTONOMES



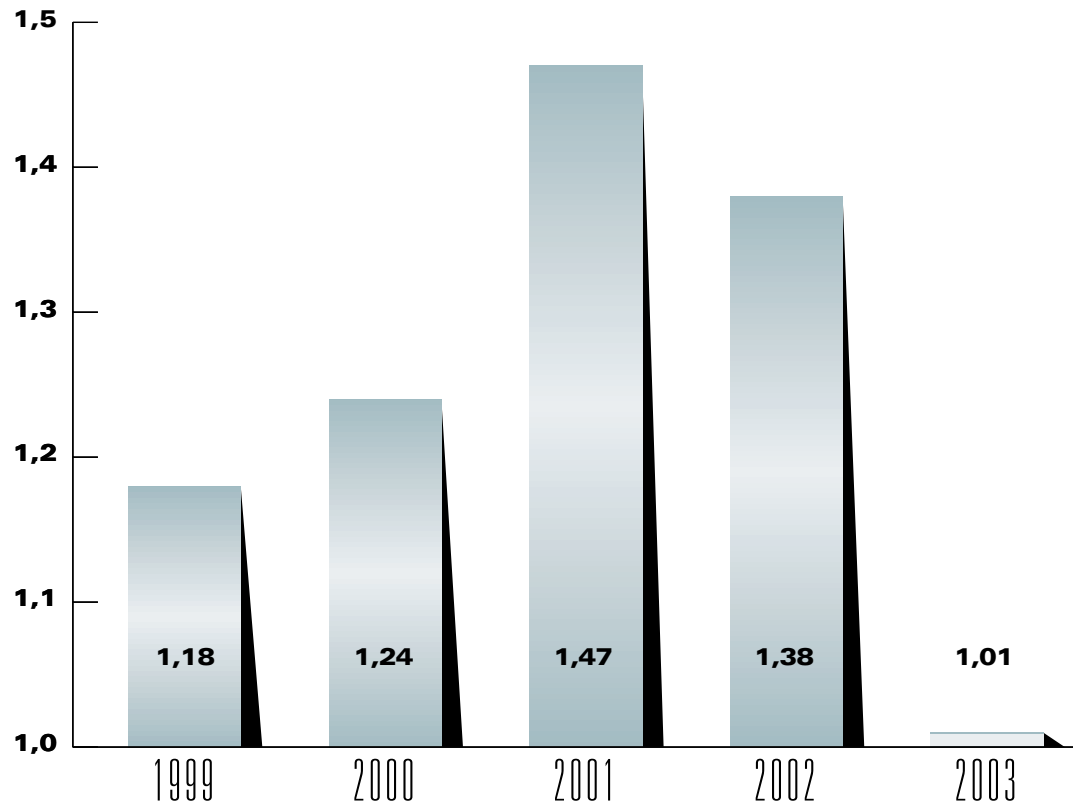
Ce ratio permet de déterminer quelle proportion des revenus totaux sont générés directement par les opérations de la Société. Au 31 décembre 2003, 47 % des revenus totaux de la STM étaient composés de revenus autonomes.

Les revenus autonomes comprennent les revenus-voyageurs et les autres revenus commerciaux. Au cours des prochaines années, la STM veut développer davantage ses revenus autonomes. En 2003, elle a constitué une société, la Société en commandite Transgesco, qui a pour mission de développer ses revenus commerciaux.

POURCENTAGE DES REVENUS AFFECTÉ AU SERVICE DE DETTE

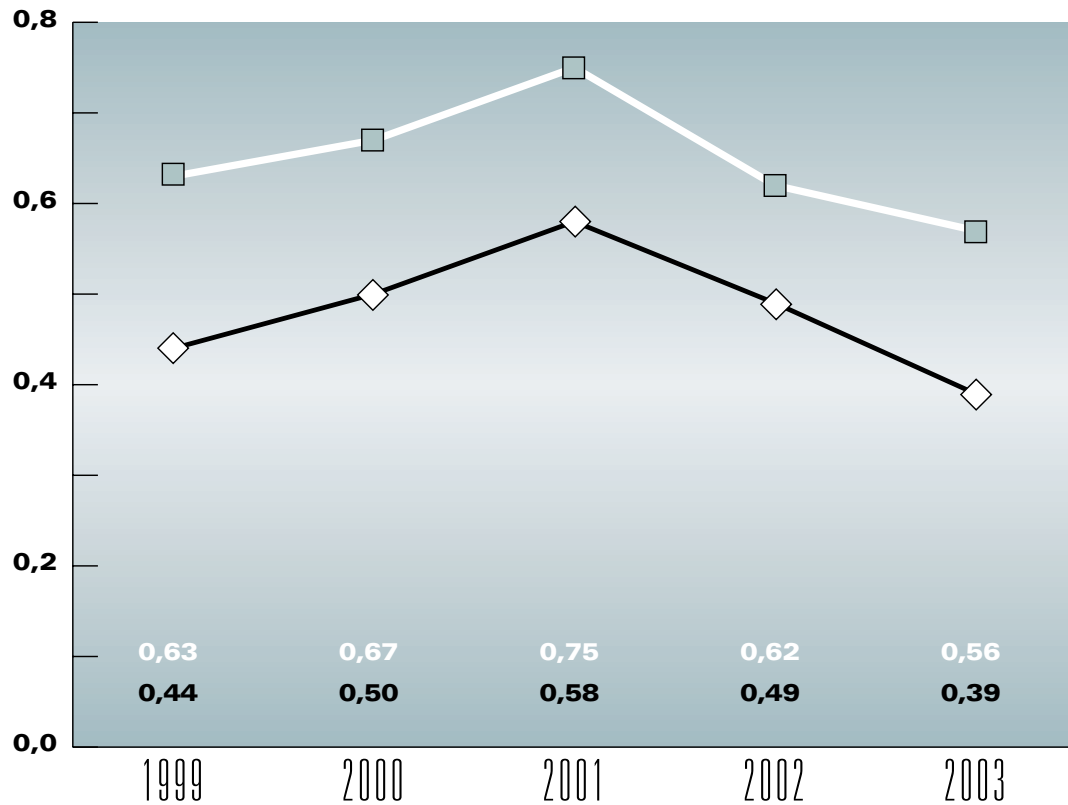


Ce ratio permet de déterminer combien de revenus doivent être consacrés au service de dette avant de pouvoir dépenser à d'autres fins.

COUVERTURE DES INTÉRÊTS

Ce ratio permet de déterminer dans quelle proportion les créanciers peuvent toucher les intérêts qui leur sont dus en regard du surplus calculé avant l'imputation des intérêts. Ainsi, le surplus avant intérêts de la STM pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 permet de couvrir 1,01 fois la dépense d'intérêts de l'exercice.

FONDS DE ROULEMENT ET LIQUIDITÉ



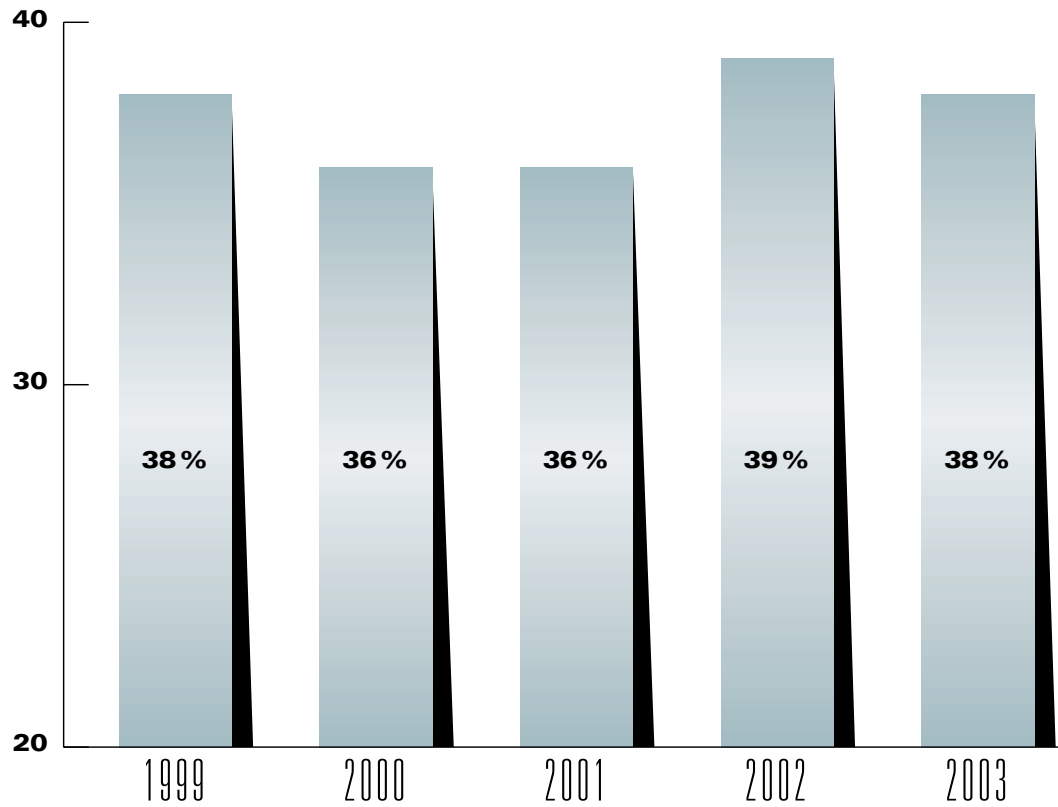
■ FONDS DE ROULEMENT

Le ratio de fonds de roulement indique la facilité avec laquelle la Société fera face à ses obligations à court terme. Ainsi, au 31 décembre 2003, la STM disposait de 0,56 \$ d'actif à court terme pour chaque dollar de passif à court terme. Ceci s'explique entre autres par le retard dans le financement à long terme de certaines immobilisations, comme en témoigne le financement des projets en cours (86 318 000 \$ de sous-financement).

◇ LIQUIDITÉ

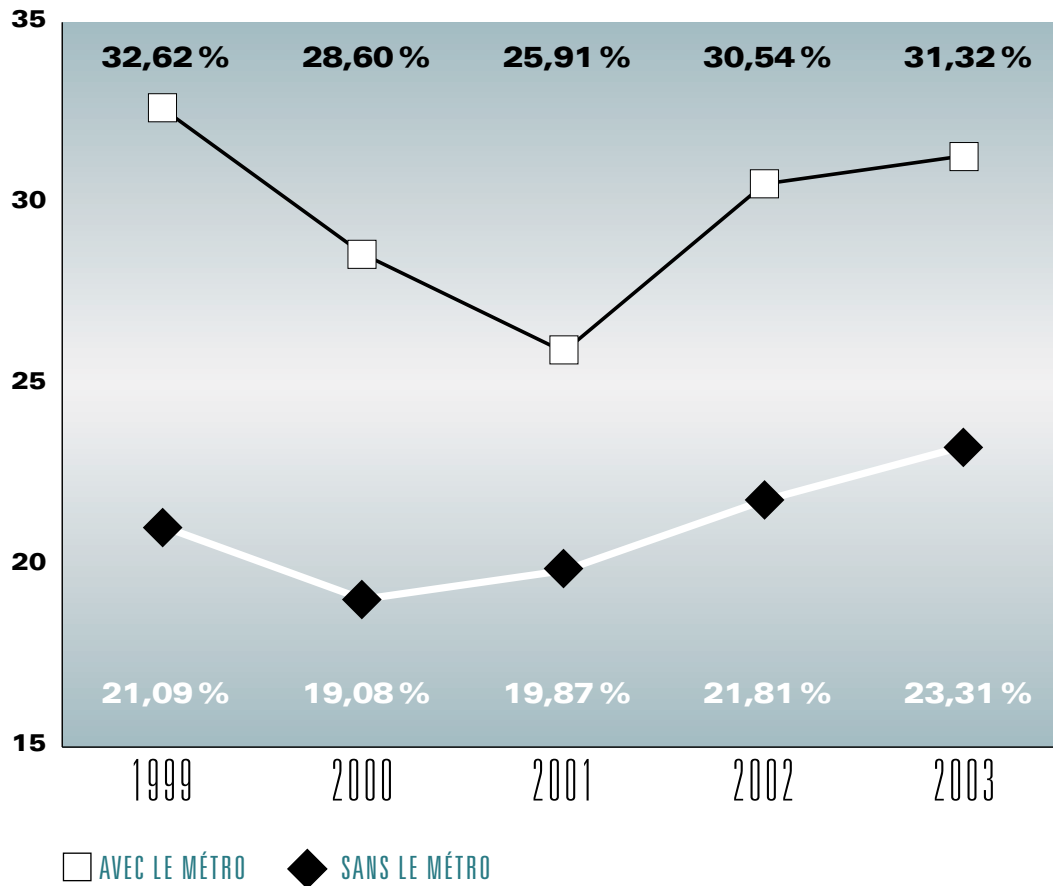
Le ratio de liquidité découle de celui du fonds de roulement et retranche les éléments de l'actif à court terme n'ayant aucune incidence sur les liquidités. Au 31 décembre 2003, l'entreprise disposait de 0,39 \$ de liquidité pour rembourser chaque dollar de dette à court terme.

ENDETTEMENT À LONG TERME



Ce ratio indique dans quelle proportion les actifs de la Société sont financés par emprunt à long terme émis par la STM (la dette du métro n'étant pas à la charge de la Société, elle est exclue du calcul du ratio). Au 31 décembre 2003, seulement 38 % des actifs de la Société étaient financés à long terme.

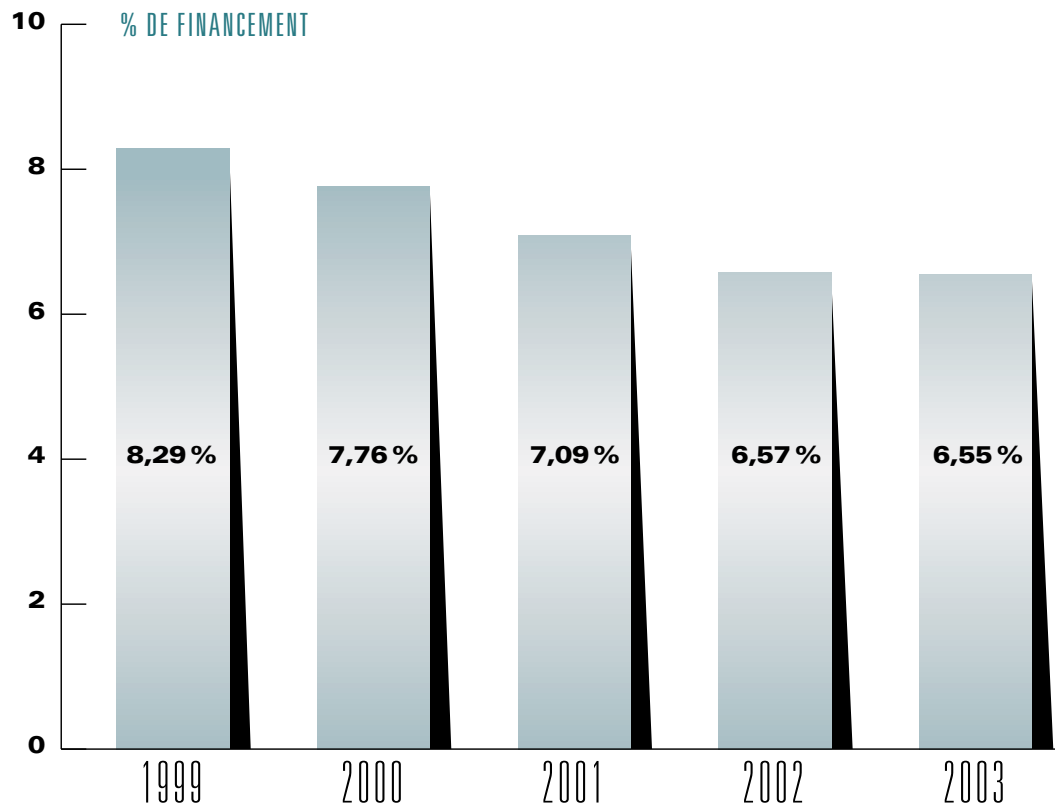
POURCENTAGE D'ENDETTEMENT TOTAL NET




Le pourcentage d'endettement total net indique la proportion des immobilisations de la STM qui sont financées à long terme en excluant du calcul la portion de la dette à long terme qui est assumée par ses partenaires et en considérant les dépenses d'investissement non financées et les sommes accumulées au fonds d'amortissement. Comme la dette relative au réseau initial et prolongement du métro se retrouve dans les états financiers de la Ville de Montréal, un deuxième ratio établit le pourcentage de l'endettement net à long terme par rapport à la valeur nette des immobilisations en excluant la valeur nette du réseau initial et prolongement du métro.

On dénote que depuis les trois dernières années, le ratio a tendance à augmenter. Cette augmentation est causée par l'investissement massif requis pour renouveler et/ou prolonger la durée de vie utile des immobilisations.

LOYER ANNUEL DE LA DETTE À LONG TERME TOTAL EN POURCENTAGE



Ce ratio permet de déterminer le taux d'intérêt moyen de la dette à long terme. En vertu d'une conjoncture économique favorable, ce dernier est en baisse depuis les cinq dernières années.



PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Direction exécutive Finances et approvisionnement

Division gestion financière

800, rue de La Gauchetière Ouest

Bureau 9100

Montréal (Québec) H5A 1J6

www.stm.info

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec

1^{er} trimestre 2004

This report is also available in English